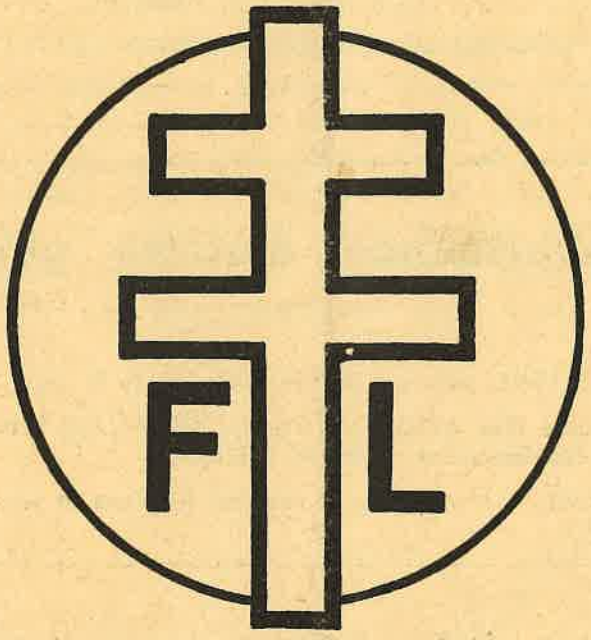
PRIX : 1,00 Fc.

REVUE DE LA FRANCE LIBRE

MARS - AVRIL 1964



NUMÉRO 149

LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE

N° 149

MARS — AVRIL 1964

SOMMAIRE

Le Mot du Président	3	Les Français Libres à l'Honneur	19
1914 et Libération	4 à 6	Carnet de l'Association	20
Décisions du Comité Directeur	6	Informations	21 et 22
La fortune des armes change de camp.	7 à 9	Réponses aux vœux émis lors de l'Assemblée Générale 1963	22 et 23
Cotisations et rachat de cotisations	9	Calendrier 1964	24
L'apport de la France Libre à l'effort de guerre atomique	10 à 13	Assemblée Générale 1964	25 et 26
La Vie de l'Association	14	Grands Galas des 15 et 16 Mars	27 et 28
Les Sections	14 à 18	Les Amicales	29 et 30

Les Français Libres et leurs emblèmes. 33 à 35

Reconnaissance d'utilité publique

Par Décret du 4 avril 1963, paru au Journal Officiel du 9 avril 1963.

« L'Association déclarée dite ASSOCIATION des FRANÇAIS LIBRES, dont le Siège est à « PARIS, est reconnue Etablissement d'Utilité Publique ».

En conséquence, l'A.F.L. est autorisée à recevoir les dons et legs faits en sa faveur.

« LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE » ÉDITÉE PAR L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

REDACTION-ADMINISTRATION : 6, Square du Champs-de-Mars, Paris-15e. Tél. 783-95-58

PUBLICITE : La publicité commerciale dans la Revue est désormais traitée directement par le Siège de l'A.F.L. (Secrétariat Général)

Adr. Télégr. : FREEFRENCH-PARIS - C.C.P. PARIS 5126-45. Le Directeur-Gérant : H. GIRARD.

ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

Président d'Honneur : Général de GAULLE
Président 1945-Juin 1962 : Général de LARMINAT
Président : Général Louis DIO

6, Square du Champ-de-Mars
PARIS (XV°)

LE PRÉSIDENT

LE MOT DU PRÉSIDENT

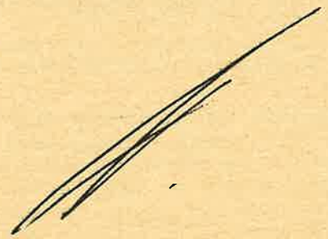
Mes chers Amis,

Comme vous l'avez appris par la Presse et comme vous le lirez dans ce Numéro, la France commémore, en 1964, le cinquantième Anniversaire de la Déclaration de Guerre de 1914 et le vingtième Anniversaire de la Libération de 1944.

Le Ministre des Anciens Combattants a bien voulu me désigner pour présider le Comité chargé d'organiser les manifestations de Novembre qui commémorent la Libération de nos Marches de l'Est.

J'ai accepté bien volontiers cette charge, qui s'ajoute à quelques autres, parce que j'ai pensé qu'elle inciterait les FREE FRENCH, où qu'ils soient, à donner le plus d'éclat possible aux célébrations organisées soit sur le plan national, soit sur le plan local.

C'est dans cet esprit que je demande à tous nos Camarades et plus spécialement à ceux de la Région Parisienne, d'assister nombreux aux Galas des 15 et 16 Mars qui, grâce à leur présence et à celle de leurs amis, doivent connaître, cette année, un succès mérité. Le bénéfice moral et matériel que ces galas apporteront à l'Association doit lui permettre de mener à bien non seulement le but social qu'elle poursuit, mais entretenir le culte du Souvenir de ceux des nôtres qui sont tombés pour libérer le sol national en 1944.



Général DIO.

Le cinquantenaire de 1914 et le 20e anniversaire de la LIBÉRATION

ELEMENTS DE LA CONFERENCE DE PRESSE de Monsieur Jean SAINTENY, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, le 6 FEVRIER 1964.

La volonté du Gouvernement de donner un éclat particulier aux cérémonies qui marqueront le double anniversaire de 1914 et de 1944 a eu pour première conséquence la création d'un Comité National des Deux Anniversaires.

Le texte portant création de cet organisme a paru au Journal Officiel du 1er janvier. Il s'agit, bien entendu, d'un Comité de patronage.

Pour mener à bien l'ensemble des réalisations prévues, un Comité de travail a été créé, lui-même fractionné en commissions spécialisées :

— une Commission des moyens audiovisuels,

— une Commission d'Accueil,

— et une Commission des Finances.

Chacune de ces commissions s'entoure à son gré, en plus des membres désignés pour la constituer, de la collaboration des personnalités qualifiées.

Enfin, chaque manifestation sera, sur le plan local, confiée à un Comité créé à cet effet et composé lui-même de personnalités qualifiées, soit par leur participation aux événements commémorés, soit par leur compétence ou l'autorité qu'elles détiennent.

J'ai voulu tenir cette conférence de presse le plus rapidement possible, afin que vous soyez, dès aujourd'hui, informés d'une façon précise sur ces manifestations, sur lesquelles des informations plus ou moins fondées se sont déjà donné libre cours, principalement depuis le Comité interministériel du 23 janvier.

La contre-partie de ce souci est que, bien entendu, je ne pourrai vous donner aujourd'hui tous les détails de chacune de ces manifestations.

Je tiens cependant à vous en communiquer le canevas général, tel qu'il a été approuvé par le Président de la République et le Conseil des Ministres.

C'est donc surtout un calendrier que je vous confirmerai aujourd'hui tout en vous précisant dans quel esprit seront célébrés les deux anniversaires. Je m'efforcerai ensuite de répondre aux questions que vous aurez certainement à me poser.

Je rappelle donc que le calendrier se composera tout d'abord des grandes cérémonies exceptionnelles :

— le dimanche 2 août 1964,
rappel du départ en masse du 2 août 1914;

— le samedi 15 août 1964,
commémoration du débarquement sur les côtes de Provence, le 15 août 1944;

— le mardi 25 août 1964,
commémoration de la Libération de Paris;

— le dimanche 6 septembre 1964,
commémoration de la Bataille de la Marne, en septembre 1914;

— le dimanche 22 novembre 1964,
commémoration, à STRASBOURG, de la Libération des départements de l'Est,

et, comme tous les ans, les 5 et 6 juin, les manifestations traditionnelles commémorant les manifestations de Normandie.

D'autres cérémonies auxquelles le Gouvernement désire, en accord avec les intéressés, donner une importance exceptionnelle, sans qu'elles revêtent, toutefois, le caractère solennel des précédentes :

— le dimanche 27 septembre, à AUTUN,
Hommage aux maquis de France et célébration de leur amalgame avec les Forces Françaises Libres;

— en juin, à Saint-Marcel, près de VANNES,
cérémonie du souvenir par les anciens parachutistes S.A.S.

Sans doute sera également organisée une cérémonie à la mémoire de ceux qui tombèrent pour la France.

Différentes autres manifestations sont à l'étude, entre autres, une évocation historique qui, le dimanche 7 juin, ferait suite, à Versailles, aux cérémonies commémorant le débarquement de Normandie.

Enfin, des cérémonies locales, exceptionnelles ou traditionnelles qui, en raison des circonstances, revêtiront sans nul doute une ampleur inaccoutumée.

En ce domaine, les initiatives seront coordonnées par les Préfets, qui ont charge d'animer des Comités départementaux, composés principalement des représentants des Associations d'Anciens Combattants.

Il est facile d'imaginer que les Anciens Combattants attachent une importance particulière à ces manifestations. Le pays leur doit de s'y associer dans l'unanimité et la ferveur de sa reconnaissance.

1964 permettra d'ailleurs, en célébrant certains grands événements du début de la première guerre mondiale et de la fin de la seconde, d'unir dans la gratitude nationale deux générations de Combattants.

Ces manifestations seront également pour nous l'occasion :

1°) — d'évoquer certains des principaux sommets des deux grandes guerres, leurs causes comme leurs conséquences et de rendre hommage à l'héroïsme de ceux qui en furent les acteurs et les victimes ;

2°) — de réagir contre l'indifférence de ceux, des jeunes en particulier, qui avouent trop souvent leur ignorance, non seulement de ces événements, mais aussi des enseignements qu'ils comportent ; nous essaierons donc d'éduquer en évoquant ;

3°) — d'accueillir avec une amicale gratitude les délégations de nos alliés, comme de nos Anciens Combattants d'Outre-Mer, et de leur montrer ce qu'est devenu notre pays vingt ans après sa libération.

Afin de la préparer au déroulement de ces diverses cérémonies, la population sera rendue plus attentive grâce à une campagne d'information appropriée : émissions télévisées et radiophoniques ; conférences et projections fixes ou itinérantes (évocations de toutes sortes) ; émissions de timbres postaux, etc..., etc...

Un film constituera l'élément principal de cette campagne et rappellera les événements capitaux qui, de 1914 à 1945, marquèrent la longue lutte dans laquelle la France se trouva engagée pour sa liberté et l'intégrité de son territoire.

Fractionnée et projetée par épisodes sur les écrans de la Télévision, cette bande filmée, qui se veut rigoureusement impartiale, composée de documents authentiques et commentée par des témoins notoires, constituera une œuvre historique, sans doute la première du genre, dont l'utilité, dans le présent comme pour la postérité, n'est pas à démontrer.

Par ailleurs, pour contribuer à la volonté nettement exprimée par le Gouvernement de rendre à la Résistance Française l'hommage qui lui est dû pour la part essentielle qu'elle assuma dans l'œuvre de libération, un Musée sera inauguré, qui rappellera la lutte que, de l'intérieur comme de l'extérieur, livra le peuple de France, de juin 1940 à mai 1945, pour sa délivrance.

A TOULON, au Mont-Faron, faisant pendant au Musée d'Arromanches, un Musée-Mémorial (inauguré par le Général de GAULLE, à l'occasion des cérémonies du 15 août) évoquera la libération de la Provence.

Bien que quatre mois nous séparent encore de la première de ces manifestations, je voudrais tenter, sous les réserves que vous comprendrez facilement, de vous donner, dès maintenant, les précisons que je possède sur chacune d'elles :

LA MOBILISATION DU 2 AOUT 1914

ne sera pas commémorée dans telle ville ou dans tel lieu, plutôt que dans tel autre, mais dans toute la France.

Il s'agira d'évoquer cet élan extraordinaire, prélude à l'inoubliable UNION SACREE qui porta tous les hommes aptes à combattre vers les frontières de notre pays menacé.

A PARIS, toutefois, le rappel de ce départ aura lieu à la Gare de l'Est, en présence des drapeaux des régiments ayant combattu en 1914.

Dans toute la France, nous souhaitons que des manifestations identiques aient lieu devant les monuments aux Morts, cependant que le Président de la République, dans un message radiodiffusé, dégagera le sens de cet incomparable élan patriotique.

Bien entendu, des Offices religieux seront célébrés.

LIBERATION DE LA PROVENCE
le 15 août 1944

Le Comité d'Organisation de cette commémoration, animé par l'Amiral GALLERET, prévoit que les cérémonies débuteront par l'inauguration par le Général de GAULLE, de la nécropole nationale de BOULOURIS, réservée aux morts de la 1re Armée.

Après avoir rendu hommage, au Drammont, à nos Alliés, le Président de la République embarquera sur une unité de la Flotte qui, par les points de la côte où débarquèrent les troupes françaises de libération, rejoindra TOULON.

Dans cette ville, le Général de GAULLE inaugurera le Mémorial du MONT-FARON, consacré à ces événements.

LIBERATION DE PARIS
le 25 août

La libération de la capitale de la France a eu, pour beaucoup, le caractère d'un symbole. Il est donc probable que de nombreuses villes françaises — et peut-être même de certains pays alliés — tiendront à participer aux cérémonies, dont la partie officielle se situera le 25 août.

A cette occasion seront rappelés les événements qui se produisirent dans la capitale, ce même jour, il y a vingt ans.

Le Général de GAULLE présidera cette journée.

De nombreuses manifestations secondaires sont à l'étude, qui précéderont, entoureront ou suivront la cérémonie officielle.

Une partie du cérémonial innové en 1963 sera sans doute maintenu cette année.

COMMEMORATION DE LA BATAILLE DE LA MARNE
6 septembre

La commémoration de cette bataille décisive de la grande guerre, dont dépendait le sort de PARIS, est étudiée par un Comité local.

Il est probable que la manifestation se déroulera tout au long de ce que fut le front de la Marne, de MEAUX à REIMS.

A STRASBOURG
le dimanche 22 novembre et le lundi 23

sera commémorée la libération des Départements de l'Est, acte final de la délivrance du territoire national.

Le Comité chargé d'organiser le détail de ces manifestations est placé sous la responsabilité du Général DIO, Président de l'Association des Français Libres, qui fut l'un des libérateurs de STRASBOURG, entouré, bien entendu, de toutes les personnalités des départements concernés.

DÉCISIONS DU COMITÉ DIRECTEUR

Au cours de sa réunion du 13 juin 1963, le Comité Directeur a décidé :

Aucune intervention — autre que celles concernant le Service Social — ne sera faite en faveur des membres n'ayant pas payé au minimum les cotisations des trois dernières années. Ceci est également valable pour les nouveaux adhérents.

Il est rappelé que par décisions antérieures :

1°) — Sauf exceptions dûment motivées, il ne sera pas répondu aux lettres relatives aux QUESTIONS PERSONNELLES, qui ne contiennent pas la somme de 1 F. en timbres ou en coupon-réponse.

2°) — Pour toute intervention nécessitant des démarches, appels téléphoniques, correspondances, constitution de dossier, il sera perçu au préalable un droit d'intervention de 5 F. L'action sociale n'est pas soumise à cette mesure.

3°) — Aucune réponse ne sera faite, sauf cas exceptionnel, aux demandes émanant de Membres de l'Association non à jour de leur cotisation depuis 3 ans.

" La fortune des armes change de camp "

(Le Journal des Combattants)

Lettre ouverte à M. Etienne ANTHERIEU

L'on me communique, Monsieur, le numéro 901 du *Journal des Combattants*, paru le 4 janvier dernier.

A la page 4 de cet hebdomadaire, vous faites paraître le début d'une étude intitulée : « *1944, la fortune des armes change de camp* ». Cet article débute ainsi :

« *La première semaine de 1944 fut, pour la* « *France entièrement occupée par l'ennemi, mar-* « *quée par une grande espérance. Pour la première* « *fois depuis l'armistice de 1940, une armée fran-* « *çaise reprend le combat contre les armées alle-* « *mandes.* »

Vous continuez quelques lignes plus loin :

« *L'Armée française a retrouvé une place digne* « *d'elle dans la guerre. Je n'oublie certes pas* « *Koufra et Bir-Hakeim, mais il s'agissait d'épi-* « *sodes de courte durée, plutôt que d'une reprise* « *véritable du combat.* »

Permettez-moi, Monsieur, de ne point partager votre avis. Nous sommes un certain nombre d'anciens combattants à penser qu'avant, pendant, et après Bir-Hakeim et Koufra, nous étions déjà plongés dans un « *véritable combat* ».

Je ne vous décrirai pas l'épopée de la colonne Leclerc partie de Fort-Lamy pour attaquer Koufra, après avoir parcouru 1.000 kilomètres du plus inhospitalier des déserts. Je ne vous rappellerai pas les 400 prisonniers, les 60 véhicules de combat et le fort lui-même tombés entre ses mains, ainsi que l'aérodrome. Vous ne devez pas penser réellement que pour effectuer un tel raid, et pour en exploiter le bénéfice, il n'ait fallu qu'une courte durée ?

Je ne veux pas m'étendre sur Koufra, n'ayant pas participé personnellement à cette expédition, et ne voulant pas tomber dans l'erreur, commune à tant de gens, consistant à vouloir parler de ce qu'ils connaissent mal. Je laisse donc le soin de poursuivre ce chapitre de Koufra à mes excellents camarades, anciens de la 2e D.B.

En ce qui concerne Bir-Hakeim, je souhaiterais vous persuader, Monsieur, que ce ne fut ni une partie de plaisir, ce que vous semblez sous-entendre, ni une affaire de courte durée comme vous l'écriviez ; n'en donnerais-je pour preuves que les quelques précisions suivantes.

Au cours d'une bataille qui a duré quinze jours d'affilée (360 heures de combat dont plus de 150 dans le vent de sable, et souvent par 50 degrés de chaleur) du 27 mai au 11 juin 1942 ; l'ennemi qui encerclait la position des Français Libres avec une division blindée et deux divisions motorisées (20.000 hommes environ), a subi les pertes suivantes : 50 chars de combat, 11 auto-mitrailleuses, 5 canons portés, 7 avions de bombardement, 125 prisonniers allemands, 154 prisonniers italiens, plus un nombre inconnu de tués dans ses rangs.

De notre côté, pour 3.600 combattants, les pertes furent de 900 tués, blessés, disparus ou prisonniers ; 40 canons de 75 détruits, 8 canons Bofors de D.C.A., 5 canons de 47, 250 véhicules.

Un simple petit détail, en passant, pour bien vous prouver que cet « épisode de courte durée » ne fut pas précisément une partie de campagne : durant 15 jours, le Régiment d'Artillerie de la garnison (1er R.A.C.) a tiré 36.000 coups de 75, soit quelque 324 tonnes d'acier ; et le 10 juin au soir, au moment de l'évacuation des lieux, il ne lui restait plus que 22 obus à tirer. Quant au 1er Régiment de Fusiliers-Marins qui assurait la défense contre avions du périmètre, il a tiré 47.200 coups de 40 m/m. contre les 5.200 Messerschmidt qui passèrent au zénith de la position durant cette période (80 bombardiers en moyenne se sont présentés 5 fois par jour durant 13 jours). Je ne vous infligerai pas le nombre des bombes qu'ils nous lâchèrent, sachez seulement que chacun d'entre eux transportait de quatre à six engins. Je ne vous raconterai pas non plus que nous n'avions pour tout abri que des trous de sable.

Vous voyez, Monsieur, que cette bataille fut tout de même assez désagréable, et vous conviendrez que pour soutenir un tel choc, tout en manquant

d'eau, de vivres et de médicaments, il fallait que le Général Kœnig dispose non pas de soldats « épisodiques », mais bien de vrais combattants qui n'en étaient pas à leur première épreuve.

Devrais-je vous faire l'histoire de la France Libre ? Devrais-je vous rappeler qu'avant Bir-Hakeim, il y eut Halfaya, et deux années de baroud dans le désert et l'Erythrée et Massaouah et Cheren et Kub-Kub et la Syrie où nous avons bien rencontré une armée française qui prenait les armes pour la première fois depuis l'Armistice, mais hélas, pas contre les armées allemandes.

Dans toutes ces campagnes de guerre, le drapeau français avait flotté, comme il flotta plus tard sur une partie du front d'El-Alamein, puis sur celui de Tunisie.

Joli épisode de courte durée, ne trouvez-vous pas, Monsieur, que celui qui mena les Français Libres de Liverpool à Tunis en un voyage de trois années parsemées de combats dans les pays les plus pénibles ; et tout ceci, notez-le bien, avant même que ceux qui devaient devenir les fiers soldats du Corps Expéditionnaire Français en Italie n'aient seulement eu l'autorisation de porter une arme à feu.

Soyez certain que nous n'avons rien contre ces jeunes camarades de combat que nous avons pu apprécier à leur juste valeur durant la Campagne d'Italie, et en particulier sur le Garigliano où nous nous trouvions aussi, figurez-vous, car la 1re Division Française Libre fut présente partout où l'on se battait, et ceci non pas seulement à partir de la première semaine de 1944, mais bien à compter d'un certain 18 juin 1940 dont vous avez sans aucun doute entendu parler.

Donc, si les armes françaises furent toujours en action durant la dernière guerre, quoique en nombre restreint, je vous l'accorde, entre 1940 et 1944 (mais à qui la faute ?), il est certain que les combats de Bir-Hakeim ne durèrent en fin de compte qu'une quinzaine de jours.

Les soldats français étaient engagés avec leurs camarades britanniques depuis de longs mois déjà dans les combats du désert de Libye lorsque l'affaire de Bir-Hakeim éclata. Et ces quinze jours là ont pesé lourd dans la balance de l'Histoire comme vous allez le voir.

Le front s'étendait depuis la Côte méditerranéenne jusqu'à une centaine de kilomètres au Sud, en plein sable. Un énorme champ de mines séparait les combattants de Gazala à Bir-Hakeim (plus de 100.000 mines devant les positions françaises). Les alliés étaient disposés entre les deux points forts de Tobrouk au Nord et Bir-Hakeim, soixante-dix kilomètres plus au Sud.

Ce front en terrain plat n'offrant pratiquement aucun point d'appui, était difficile à tenir et menaçait de s'effondrer devant celui des deux adversaires qui déclencherait le premier l'offensive. Le problème se compliquait du fait que les bases de ravitaillement des deux camps se situaient à des distances prodigieuses : Tripoli était à 1.300 kilomètres de l'armée allemande ; Suez à 900 kilomètres des troupes alliées.

Ce fut en définitive l'Afrika-Corps qui attaqua en mai 1942, avec une étonnante violence. En quelques jours le dispositif de défense allié fut surpris, bousculé et enfoncé. On crut un moment pouvoir rétablir l'équilibre des forces, mais dans les premiers jours de juin, il fallut bien convenir que tout était perdu. L'adversaire, passant entre Tobrouk et Bir-Hakeim qui résistaient toujours, fonçait vers l'Est comme un torrent.

Vous souvenez-vous, Monsieur, de la situation générale au 1er juin 1942 ? Deux années d'esclavage, de misère, de honte et de rage impuissante, viennent de s'écouler en France, occupée par le vainqueur, ou par un gouvernement qui lui est tout dévoué.

Les Allemands atteignent Stalingrad, ils sont en vue des tours du Kremlin. Les Japonais viennent de débarquer à Java et menacent la route de Birmanie. Singapour a succombé depuis déjà quatre mois. Les Américains n'en sont encore qu'à la période où ils essuient revers sur revers. L'ennemi s'est installé en Crète, et voilà que, pour comble de malheur, l'Afrika-Corps fonce vers Alexandrie, menaçant le canal de Suez et le Moyen-Orient. Les Anglais, surpris, n'ont plus de réserves à leur opposer. On craint le pire sur tous les théâtres d'opération.

Les Français, le soir, dans leurs appartements clos, se penchent vers leurs postes de radio qui murmurent en sourdine les dernières nouvelles de la B.B.C.; ils cherchent désespérément une raison de croire, une phrase du communiqué un peu moins pessimiste que les autres.

Et c'est alors, souvenez-vous, qu'on annonce que tout n'est peut-être pas perdu. La 9e Armée britannique cantonnée en Iran est dépêchée vers l'Egypte à marche forcée pour tenter de sauver Alexandrie, tandis que la ruée allemande gênée par la résistance de Bir-Hakeim qui menace ses communications, faiblit quelque peu.

N'avez-vous pas, Monsieur, comme tant de Français, ce soir-là, cherché dans un vieil Atlas où diable pouvait se trouver ce Bir-Hakeim que citait la B.B.C. dans son émission « Les Français parlent aux Français » ?

Il n'est tactiquement pas possible d'avancer dans le désert en laissant derrière soi cette verrue menaçante. Plusieurs divisions, parmi les meilleures, sont détournées de leur objectif initial pour retourner leurs armes contre ce point de résistance imprévu.

Le Général en Chef de l'Afrika-Corps en personne va diriger les opérations contre ces Français Libres entêtés.

Le correspondant de guerre allemand Lutz Kock, télégraphie à son journal : « Bir-Hakeim est « devenue une des plus fortes positions que l'Afri- « que du Nord ait jamais vue ; elle est comme « un pieu enfoncé profondément dans la chair du « front allemand. Il faut à tout prix la détruire. »

Quinze jours seront ainsi perdus sur le Planning des opérations, puisque durant quinze jours et quinze nuits Bir-Hakeim a tenu, isolée, encerclée, attaquée sans cesse par des moyens de plus en plus puissants ; et contraignant ainsi l'adversaire à suspendre son avance.

Enfin, le 11 juin, lorsque la garnison française aura évacué de vive force la position durant la nuit précédente, en traversant les lignes d'investissement dans une charge dantesque ; le rush allemand reprendra son cours vers l'Est.

Et quand l'Afrika-Corps arrivera le 3 juillet devant El Alamein, dernier point d'eau à 92 kilomètres d'Alexandrie, les Australiens y seront installés depuis 24 heures à peine.

Ainsi, la face des choses venait de changer. La situation restait, certes, fort dangereuse ; mais l'adversaire se trouvait maintenant à bout de souffle à plus de 2.000 kilomètres de ses bases. Les Alliés avaient le temps de se ressaisir et pouvaient préparer la contre-attaque qui les mènerait jusqu'à Tunis.

Les auditeurs de la B.B.C. pouvaient enfin retrouver confiance, l'espoir pouvait renaître, l'âme de la Résistance intérieure pouvait se fortifier ; les soldats français de Bir-Hakeim venaient de prouver au monde qu'ils n'avaient rien perdu de leur valeur.

Avez-vous songé, Monsieur, que si Bir-Hakeim n'avait pas existé, il y a de fortes malchances pour que jamais l'Armée française n'ait trouvé l'occasion de reprendre le combat en Italie dans la première semaine de 1944 ?

Croyez-vous que le Général de Gaulle ait eu tort d'écrire le 18 juin 1942 : « Le monde a « reconnu la France quand, à Bir-Hakeim, un « rayon de sa gloire renaissante est venu caresser « le front sanglant de ses soldats » ? Et connaissez-vous le texte du télégramme signé de la même origine qui nous atteint en arrivant au Caire ? : « Général Kœnig, sachez et dites à vos troupes « que toute la France vous regarde, et que vous « êtes son orgueil. »

Dans un communiqué spécial du Haut Commandement Britannique dans le Moyen-Orient, du 12 juin 1942, le Général Auchinleck disait : « Les « Nations Unies se doivent d'être remplies d'admi- « ration et de reconnaissance à l'égard de ces « troupes françaises et de leur vaillant Général. »

Je voudrais vous avoir convaincu que bien avant 1944 l'Armée française se battait avec honneur et avant de vous assurer de toute ma considération, permettez-moi, Monsieur, de vous citer le dernier témoignage de quelqu'un qui ne peut être taxé de parti pris à notre égard, puisqu'il s'agit du Maréchal Rommel : « A Bir-Hakeim, la « résistance des Français fut digne d'admiration. »

Jacques BAUCHE,

Capitaine de Corvette de Réserve,
Commandeur de la Légion d'Honneur,
Compagnon de la Libération

COTISATIONS

Vous pouvez, dès maintenant, régler votre cotisation 1964.

METROPOLE et Union Postale (tarif préférentiel) ..... F. 10,00

ETRANGER et Pays aux tarifs postaux supérieurs à ceux préférentiel, c'est-à-dire REGIME INTERNATIONAL ..... F. 12,50

RACHAT DES COTISATIONS

Il est rappelé que l'article 3 A des Statuts de l'Association précise que la cotisation annuelle des personnes physiques peut être rachetée en versant une somme égale à vingt fois son montant. Ce rachat donne droit au titre de « MEMBRE A VIE ».

Le montant de la cotisation de base étant actuellement fixé à 10 F., la qualification de « MEMBRE A VIE » s'obtient par un versement de 200 F. ou 250 F.

CHANGEMENT D'ADRESSE. — Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de 0 fr. 50 pour confection d'une nouvelle plaque.

Nous rappelons que le compte de chèques postaux de l'Association porte le numéro PARIS - 5.126-45.

L'apport de la France Libre
à l'effort de guerre
atomique anglo-saxon

Le 8 janvier 1943, le journal *Montréal Matin* titrait en première page la nouvelle suivante : « Soixante savants étrangers viennent s'établir à l'Université de Montréal pour poursuivre des recherches extrêmement importantes. » Il était ensuite précisé que la plupart de ces savants seraient d'origine israélite, russe, française, tchèque et même allemande, que quelques-uns d'entre eux étaient en possession de « secrets axistes » considérables et qu'ils allaient procéder à des recherches approfondies de la plus haute importance sur la radioactivité, la physique, et la chimie physique, sous la direction du grand physicien français Pierre Auger.

Inexacte dans le détail, cette nouvelle fut néanmoins la seule qui avant la fin de la guerre, mentionna publiquement l'existence des travaux secrets atomiques qui furent poursuivis à Montréal par une équipe anglo-canadienne où quelques scientifiques français devaient jouer un rôle prédominant. Les travaux de cette équipe étaient d'ailleurs le prolongement direct de ceux de base effectués en France en 1939 et 1940.

C'est en effet il y a exactement un quart de siècle que fut découvert dans les laboratoires de Berlin, Copenhague et Paris, le phénomène de la fission de l'uranium, conséquence directe de la découverte en 1934 de la radioactivité artificielle qui valut à Frédéric et Irène Joliot leur prix Nobel.

Le 7 mars 1939 Joliot, Hans Halban et Lew Kowarski sont les premiers à démontrer, au Collège de France, que la fission du noyau de l'atome d'uranium, son éclatement sous l'action d'un seul neutron, s'accompagne en plus de la formation de sous-produits radioactifs et de libération d'énergie de l'émission de plusieurs nouveaux neutrons. C'est ce fait primordial qui permet la propagation du feu atomique par la réaction en chaîne.

Quelques mois plus tard, en mai 1939, l'équipe du Collège de France à laquelle s'est joint Francis Perrin (qui le premier précise la notion de masse critique) dépose les premiers brevets relatifs à la production d'énergie atomique à la fois sous sa forme explosive et sous sa forme contrôlée. Ces brevets reconnus par de nombreux pays constituent une première anticipation des futures armes ainsi que des centrales nucléaires aujourd'hui en fonctionnement.

L'entrée en guerre ne fait qu'accélérer la poursuite en grand secret des travaux ; Joliot a su convaincre le Ministre de l'Armement Raoul Dautry de leur importance. Le but recherché n'est pas la bombe, mais la construction d'un moteur de sous-marin présentant l'avantage que l'énergie nouvelle extrêmement concentrée, est de plus libérée sans consommation d'oxgène.

Il devient bientôt évident que la mise en jeu de la réaction en chaîne au sein de l'uranium nécessite l'adjonction d'une autre substance dont la plus efficace est l'eau lourde, fraction très faible de toute l'eau du globe, découverte en 1932 et que seule la firme franco-norvégienne : la Norvégienne de l'Azote, produisait avant la guerre à l'échelle du kilogramme et à des prix considérables.

Dautry n'hésite pas à acquérir le stock mondial de cette précieuse substance, cent soixante-cinq litres, ramenés d'Oslo par une mission secrète dirigée par son collaborateur Jacques Allier, en mars 1940, quelques semaines avant l'occupation de la Norvège. L'invasion nazie déferle sur le continent et sans avoir été utilisée en France, l'eau lourde sera envoyée en Angleterre sous la garde de Halban et Kowarski. Leur ordre de mission sera signé par le Chef de Cabinet de Dautry, Jean Bichelonne, futur ministre de Vichy qui finira ses jours sur une table d'opération à Sigmaringen. Ils sont « chargés de poursuivre en Angleterre les recherches entreprises au Collège de France et sur lesquelles sera observé un secret absolu, ils se présenteront à Londres à la mission dirigée par le Colonel René Mayer » (le futur Président du Conseil).

Halban et Kowarski avec leur eau lourde et leurs projets sont accueillis avec intérêt par leurs collègues britanniques qui se sont jusque-là plus penchés sur l'arme que sur les appareils générateurs d'énergie, et un laboratoire est mis à leur disposition à Cambridge. Ils y réaliseront en décembre 1940, l'expérience qui avait été décidée avec Joliot, et ils montrent que la réaction en chaîne est possible dans un système d'uranium et d'eau

lourde, mais que la masse critique exigerait des tonnes d'uranium et d'eau lourde. On en est loin avec les cent soixante-cinq litres disponibles. Cette expérience a une importance considérable car c'est la première qui met en évidence la possibilité de réaliser des machines produisant de l'énergie à partir de l'uranium.

Au cours de l'année 1941, un autre chercheur français, Jules Guéron, chef de travaux de chimie de l'Université de Strasbourg qui avait rallié Londres et la France Libre en juin 1940, s'était joint à l'équipe de Cambridge qui s'était accrue d'une douzaine de scientifiques anglais ou réfugiés allemands et autrichiens.

Durant l'été 1941, le Comité anglais responsable de l'étude des applications militaires de l'uranium arriva à la conclusion que seuls les Etats-Unis auraient le potentiel nécessaire pour réaliser en quelques années une bombe atomique et de ce fait la possibilité de gagner la course à l'arme atomique, où l'on pensait, à tort d'ailleurs, que les Allemands avaient déjà pris une large avance.

C'est ainsi que l'intervention anglaise, elle-même épaulée par l'apport français dans le domaine de la réaction en chaîne au sein du système uranium-eau lourde, fut d'un poids certain dans la décision du gouvernement américain, en novembre 1941, quelques semaines avant Pearl Harbour, de s'engager dans l'effort immense nécessaire à la production par kilogramme des deux substances fissiles l'uranium 235 et le plutonium.

Roosevelt avait d'ailleurs été alerté dès septembre 1939 à la suite des travaux à New York des savants italiens et hongrois Enrico Fermi et Leo Szilard, parallèles à ceux de l'équipe de Joliot, et une lettre d'Einstein lui avait été remise qui mentionnait les travaux français comme probablement les plus avancés de l'époque.

En février et septembre 1942, Halban est envoyé par le gouvernement britannique aux Etats-Unis pour étudier les modalités d'une coopération anglo-américaine dans le domaine des machines productrices d'énergie, les Américains s'étant spécialisés dans le système uranium graphite et les Britanniques dans l'emploi de l'eau lourde. A la suite de sa deuxième mission, il recommande aux autorités britanniques, de préférence à l'absorption de l'équipe anglaise dans le groupe anglo-canadien, la création d'une équipe canadienne indépendante et d'un grand laboratoire de recherches au Canada afin de faciliter les relations avec l'effort américain dont le principal centre se trouvait alors à Chicago. Les négociations anglo-américaines menées rapidement sont conclues en novembre 1942.

Je participais déjà depuis plusieurs mois à l'entreprise. Ayant quitté la France en avril 1941 pour les Etats-Unis, j'avais été détaché auprès de la recherche scientifique anglaise par le bureau scientifique de la délégation de la France Libre aux U.S.A. ; ce bureau scientifique était la création du biologiste Louis Rapkine qui réussit à grouper les techniciens français présents aux U.S.A. et à les mettre à la disposition des laboratoires de défense britanniques ou américains.

Je fus envoyé en juillet 1942 à Chicago où se trouvaient réunies depuis avril les principales équipes américaines sous le nom de Code Metallurgical Project. Plus de cent travailleurs scientifiques y sont déjà à l'œuvre, dispersés dans les laboratoires de l'université et une atmosphère excellente règne dans ce groupe de jeunes techniciens enthousiastes ; leur tâche est d'établir d'une part si une réaction en chaîne uranium-graphite est réalisable et d'autre part s'il est possible de mettre au point une méthode chimique d'extraction du plutonium, élément nouveau qui n'existe pas dans la nature mais se produit par actions des neutrons sur l'uranium ; il a été découvert en 1940 par le jeune chimiste américain Glenn Seaborg, le président actuel de la Commission atomique américaine.

C'est sous le terrain de football de l'université que se monte, dans le plus grand secret, l'édifice à base de graphite et d'uranium auquel Fermi, le responsable de l'opération, va donner le nom de pile atomique. Dans une enceinte mystérieuse toute brillante de poudre de graphite, des hommes noirs de la tête aux pieds construisent une étrange structure sombre et brillante de plusieurs mètres de côté, composée de barres de graphite dont certaines sont creuses et contiennent de l'uranium métal. La vue de cette construction était particulièrement émouvante car nous savions que l'issue de la guerre et par conséquent le destin du monde y était peut-être suspendue.

Le 2 décembre 1942, date historique de l'ère atomique, la réaction en chaîne est amorcée, la pile entre en fonctionnement, la première manche de la bataille de l'uranium est gagnée d'autant plus qu'au mois d'août l'équipe de Seaborg (à laquelle j'avais été assigné, et qui comprenait une trentaine de chimistes dont l'aîné, son chef, avait trente ans) avait réussi à isoler un cinquième de milligramme de plutonium, la première quantité visible d'un produit de l'alchimie moderne à partir d'une centaine de kilogrammes d'uranium bombardé par le plus puissant cyclotron du monde à cette date, celui de Californie.

En novembre 1942, je rejoignis Halban au Canada et fus associé ainsi dès ses débuts à l'effort anglo-canadien sur l'étude de la réaction en chaîne dans l'eau lourde. Dès décembre 1942, et sur la suggestion d'Henri Laugier, ancien directeur de la Caisse Nationale de la Recherche scientifique, et qui enseignait alors la biologie aux étudiants canadiens, il est décidé d'affecter au projet une aile inachevée du grand bâtiment de l'université de langue française de Montréal. Les laboratoires

seront prêts en l'espace de trois mois pendant lesquels chaque bateau qui arrive d'Angleterre amène sa cargaison de physiciens et de chimistes.

L'équipe de Montréal sera d'abord dirigée par Halban ; trois autres Français y participent dès sa création, Guéron et moi-même occupions des postes dirigeants à la division de chimie, et Pierre Auger, professeur à la Sorbonne, physicien de grande renommée qui prend la direction de la division de Physique. Kowarski, resté en Angleterre, ne rejoindra le Canada qu'à la mi-1944.

Il est déjà évident que l'effort principal pour la production de l'arme atomique sera concentré aux U.S.A. où l'armée a pris en main l'affaire au mois de septembre 1942 avec l'intention de mobiliser toutes les ressources humaines, matérielles et industrielles nécessaires. Le plutonium y sera produit dans de grandes piles à uranium et graphite tandis qu'une immense usine de séparation isotopique sera érigée pour la production d'uranium 235 l'explosif nucléaire naturel.

La production de plutonium par la voie de l'uranium et de l'eau lourde confiée au groupe anglo-canadien n'est qu'une solution de secours qui, en toute probabilité, ne portera pas ses fruits à temps pour la fin de la guerre.

Dès la fin de 1942, des conversations anglo-américaines avaient été entamées pour décider des modalités de collaboration entre les groupes de Montréal et de Chicago. Jusque-là, la communication des résultats avait été complète entre savants américains et britanniques. J'en avais eu moi-même la preuve à Chicago où les portes m'avaient été largement ouvertes dans un des domaines les plus secrets, celui de l'extraction du plutonium.

Le succès de la pile de Fermi en décembre 1942 convainquit les dirigeants américains que les Etats-Unis allaient avoir en main une arme qui leur permettrait non seulement de gagner la guerre, mais aussi de diriger la paix qui suivrait.

C'est ainsi qu'au cours de la première semaine de janvier 1943, celle même où la presse de Montréal avait révélé l'existence du projet, le gouvernement américain fit connaître au gouvernement britannique son intention de cesser la collaboration dans le domaine atomique, manifestant ainsi pour la première fois sa politique d'isolationnisme nucléaire.

L'importance attribuée par les Anglais au problème des brevets nucléaires (ils avaient entamé une négociation avec Halban et Kowarski pour l'obtention des droits des brevets fondamentaux français), le rôle considérable joué jusque-là dans leur organisation par les représentants de la plus grande firme chimique, avaient sans doute aussi déplu aux américains.

Pour l'équipe qui s'installait à Montréal, afin de faciliter les relations avec les travailleurs américains, la décision qui la condamnait à une inactivité partielle était un coup sérieux que les derniers renseignements importants rapportés de Chicago en février 1943 par Pierre Auger et moi-même juste avant l'arrêt de la collaboration ne parvenaient nullement à compenser

Pendant toute l'année 1943, Churchill s'efforça de faire revenir le gouvernement américain sur sa décision, successivement aux conférences au sommet de Casablanca, de Washington et enfin de Québec au mois d'août où il eut gain de cause par la conclusion d'un accord qui donnait aux Anglais pendant la durée de la guerre une participation totale aux domaines de la recherche atomique où leur contribution pouvait servir à l'effort militaire commun.

Une interprétation trop stricte de cette clause s'opposa à ce que la collaboration reprenne dans le secteur du plutonium, les responsables américains soutenant le point de vue que les plans de leur usine d'extraction de plutonium entièrement commandée à distance étant définitivement établis, une aide britannique ne pourrait y être d'aucun secours pour l'effort de guerre.

Il en résulta que l'équipe anglo-canadienne dut dès 1944 s'attaquer à ce problème en partant des travaux de 1942 de l'équipe de Chicago à laquelle j'étais le seul au Canada à avoir participé avant l'arrêt de la collaboration anglo-américaine. Nous réussîmes ainsi à mettre sur pied en 1945, à Montréal, un nouveau procédé d'extraction du plutonium, démontrant pour la première fois en cette matière l'inefficacité de la politique du secret.

Néanmoins la collaboration fut effectuée dans le domaine des piles à eau lourde et une grande pile à eau lourde fut érigée à partir de 1944 dans un effort anglo-canado-américain dirigé par John Cockcroft, physicien nucléaire anglais renommé qui avait remplacé Halban à la tête de l'équipe en juin 1944. Une première petite pile à eau lourde fut d'abord construite sous la direction de Kowarski, et, achevée en fin 1945, elle fut la première pile à fonctionner au monde en dehors des U.S.A.

Ainsi la petite équipe française ne participa qu'aux problèmes concernant les piles atomiques et la production de plutonium, mais elle connaissait de l'arme à venir son importance redoutable. C'est pour cela que nous prîmes l'initiative Auger, Guéron et moi, de prévenir le Général de Gaulle lors de sa visite à Ottawa le 11 juillet 1944 des conséquences de ce nouvel élément de la politique mondiale, cela un an avant son utilisation.

L'affaire était délicate, car nous ne pouvions prévenir les autorités britanniques de notre intention et nous ne voulions informer personne d'autre que le Général. Il fallut d'abord convaincre le délégué de la France Libre au Canada, Gabriel Bonneau, de demander au Général de Gaulle de nous accorder une entrevue pour une communication secrète de haute importance au cours des quinze minutes qu'il passerait à la délégation à Ottawa. Bonneau nous fit confiance et il accepta de demander au Chef de la France combattante de recevoir en tête-à-tête un seul d'entre nous. Ce fut celui de nous que le Général connaissait qui eut l'honneur de faire la communication dans une petite chambre située au bout d'un couloir et dans laquelle le Général prévenu se rendit pendant trois précieuses minutes.

Il était impératif à notre avis, en ces jours encore difficiles pour notre pays, que le Général fut mis au courant de l'importance de l'affaire, qu'il a appelée dans ses Mémoires un « travail d'apocalypse ». Nous souhaitions qu'il puisse à la fois tenir compte à l'avance de l'avantage considérable que représenterait pour les Etats-Unis l'éventuelle possession de l'arme nouvelle, prendre en France les mesures nécessaires à une rapide reprise des recherches atomiques et enfin connaître l'intérêt des ressources en uranium de Madagascar, auxquelles nous attribuions alors une importance qui se révéla par la suite très exagérée.

Quelques mois plus tard, le problème de la participation française fut la cause d'un incident majeur entre Britanniques et Américains. Les Anglais s'étaient depuis longtemps engagés vis-à-vis de Guéron et de moi-même à nous faciliter, sitôt la libération, une brève visite à Paris pour revoir nos familles et nos collègues scientifiques. Par ailleurs, Halban et Kowarski avaient amorcé en 1942 avec le gouvernement britannique une négociation qui, si elle avait eu l'accord ultérieur des autorités françaises, aurait abouti à un échange, d'intérêt discutable, des licences des brevets atomiques français fondamentaux contre des brevets anglais plus avancés.

Nos visites à Paris, plus une décision britannique, malgré une opposition américaine, d'envoyer Halban à Paris pour discuter le problème des brevets avec Joliot, troublèrent considérablement les Américains, peu au courant de ces liens qui risquaient d'entraîner un courant d'informations secrètes vers la France, partenaire d'autant plus inquiétant à leurs yeux que Joliot était devenu membre du parti communiste pendant la guerre.

L'affaire fut portée à la connaissance de Roosevelt le 30 décembre 1944 ; celui-ci, très hostile à tout engagement vis-à-vis de la France, qui aurait pu faire un quatrième partenaire atomique, insista pour que les Britanniques sursoient à toute négociation avec Joliot jusqu'à la fin des hostilités, et qu'une surveillance accrue soit exercée sur Kowarski, Guéron et moi-même, les derniers Français restant dans le projet après le départ d'Auger, rappelé en France en août 1944, et de Halban en mai 1945.

C'est dans ces conditions que peu de jours avant mon départ pour ma courte visite à Paris en avril 1945, je fus convoqué à Washington pour rencontrer l'officier de sécurité qui allait m'accompagner dans tous mes déplacements, le but principal étant que l'on ne se rende pas compte à Paris de l'importance de l'entreprise à laquelle je participais outre-Atlantique. Je n'eus aucun mal à démontrer à mes interlocuteurs que la présence à mes côtés d'un inconnu parlant couramment le français, mais avec un fort accent américain, ne pourait qu'éveiller des soupçons sur ce que l'on désirait cacher, et le projet fut abandonné en faveur d'une surveillance plus discrète.

Trois mois plus tard, la guerre s'achevait par l'explosion de quelques kilogrammes de plutonium et d'uranium 235 américain dans le ciel du Japon. Notre détachement au Canada devait prendre fin rapidement et, en octobre 1945, Joliot et Auger, en train de mettre sur pied le Commissariat à l'Energie Atomique, nous firent savoir qu'ils souhaitaient notre retour en France.

Toutefois Cockroft, d'accord avec Joliot, me pria de rester au Canada pendant l'année 1946 à la tête de la division de chimie de l'entreprise anglo-canadienne pour achever la mise au point du procédé l'extraction de plutonium que nous avions élaboré indépendamment des U.S.A. Un mois plus tard, mon départ était imposé par l'application en temps de paix de la politique d'isolationisme américain du fait de mes liens avec le nouvel organisme atomique français.

C'est ainsi qu'au début de l'année 1946, Auger, Guéron, Kowarski et moi, nous retrouvâmes aux côtés de Dautry, des Joliot-Curie et de Perrin pour aider notre pays à reprendre sa place dans la course atomique au départ de laquelle ses savants avaient tant contribué depuis un demi-siècle. Nous n'avions pas participé directement à la mise au point de l'arme atomique, mais nous avions pu en suivre le déroulement passionnant tout en commençant l'exploration de la voie de l'uranium et de l'eau lourde, filière pleine de promesse pour la production industrielle d'électricité.

Bertrand GOLDSCHMIDT,
Directeur
au Commissariat à l'Energie Atomique.

Bertrand Goldschmidt, un des pionniers français de l'énergie atomique, est né à Paris en 1912. Ingénieur de l'Ecole de Physique et de Chimie, docteur ès Sciences, il a travaillé au Laboratoire Curie de 1934 à 1940. Pendant la guerre, détaché par les Forces Françaises Libres, il a participé aux recherches atomiques, en particulier sur le plutonium, aux Etats-Unis, en 1942, et au Canada, de 1943 à 1946. Un des dirigeants du Commissariat à l'Energie atomique depuis sa fondation, il a été responsable de la chimie jusqu'en 1959 et en est aujourd'hui le Directeur des Relations extérieures et des Programmes. Il est aussi professeur à l'Institut d'Etudes politiques et représentant de la France auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Il a publié aux Editions Fayard (les Grandes Etudes Contemporaines) l'ouvrage intitulé « L'Aventure Atomique ».

LA VIE DE L'ASSOCIATION

SIEGE CENTRAL

VISITES

M. BOUCHAIN,
M. Guy YANA,

M. JOLLIVET,
Médecin-Général PIERRAGI,
Gouverneur CEDILLE,
Commandant GREBERT,
M. Pierre BOURIEZ,
Capitaine DELSOL,
M. SINAUD,

Section de Limoges.
ex-Trésorier de Bône, qui s'installe à Châtellerault.
Section de Dieppe.
de la Section de Draguignan.
retour de Mission.
Section de Granville.
Président de Strasbourg.
Président de Fréjus.
Président de la Creuse.

M. Jean LEGRAIN,
M. PAGEOT,
M. ADIDA,
Commandant FARINA,
Colonel DARMUZAI,
M. RIOU,
Colonel MULLER,
M. Jean CHRISTOPHE,
M. LACROIX,

de passage à Paris.
de la Section de St-Brieuc.
Président d'Agen.

Président de Diégo-Suarez.
de passage à Paris.
retour de Dakar.
maintenant à Paris.
Section de Châteauroux.

NOTRE VENTE DE CHARITÉ

Nous sommes confus d'avoir omis, dans les listes de MAISONS AMIES qui ont, par des dons généreux, contribué au grand succès remporté par notre VENTE DE CHARITÉ 1963, de faire figurer en bonne place la SOCIÉTÉ DES LAIT ET PRODUITS MONT-BLANC

SECTIONS METROPOLITAINES

REGION PARISIENNE

PARIS-OUEST

Nous prions les membres de la section de relire le communiqué de la Revue précédente au sujet de la modification des dates des prochaines réunions afin qu'ils ne se dérangent pas inutilement.

Après la réunion du 20 mars, à 21 h., « Au Rocher », 1, boulevard de Courcelles, les suivantes auront toujours lieu à la même heure au même endroit, mais ne se tiendront plus que tous les trois mois, soit, pour 1964 : le 19 juin, le 18 septembre et le 20 décembre. L'intérêt étant ainsi augmenté, nous espérons avoir une assistance plus nombreuse.

Nous allons bientôt attaquer la tombola et, comme les années antérieures, nous comptons sur l'aide et le généreux concours de tous pour que **Paris-Ouest soit encore, en 1964, à la tête de toutes les sections.**

Nous avons déjà reçu des cotisations 1964 (et quelques cotisations 1963 oubliées).

Pour que notre Association subsiste, chacun doit l'aider, **payer régulièrement la cotisation est un devoir.** Si l'on peut être plus généreux, il ne faut pas hésiter à le faire. Paris-Ouest qui n'est pas bien riche a pu, le 2 janvier dernier, remettre 1.000 F à nos œuvres sociales, grâce à l'activité de ses membres.

Toujours à votre disposition, nous vous rappelons notre adresse :

Association des Français Libres, section Paris-Ouest, 1, rue Verniquet, Paris-17e. Téléphone Galvani 82-74. C.C.P. Paris 12.200.55.

SEINE NORD-OUEST

Composition du Comité de la Section Seine Nord-Ouest

Président d'honneur : Mme Eboué.
Président : M. Reinbuchler Lucien.
Vice-présidents : Ingénieur général Libessart Paul, Besacier Robert, Steffen Maurice, Journée Roger.
Secrétaire - trésorier : Glandor Jules, 2, rue Pasteur, La Garenne-Colombes.
Œuvres sociales : Mlle Solle Georgette, infirmière diplômée d'Etat, 29, rue des Lilas, Colombes.
Comité des fêtes : Klein André, 4, villa des Aubépines, Bois-Colombes.
Conseiller technique : Debord Jacques.

Délégué des communes

Asnières : Besacier Robert, 1, rue Pierre-Joignaux, Asnières.
Bois-Colombes : Reinbuchler Lucien, 8, rue Philippe-de-Metz, Bois-Colombes.
Clichy : Journée Roger, 59, rue Martre, Clichy.
Colombes : Mlle Solle Georgette, 29, rue des Lilas, Colombes.
Courbevoie : Adam Jacques, 12, rue de Bezons, Courbevoie.
Levallois - Perret : Délégué provisoire, Journée Roger, 59, rue Martre, Clichy.
La Garenne-Colombes : Glandor Jules, 2, rue Pasteur, La Garenne-Colombes.
Nanterre, Puteaux, Suresnes : Délégué provisoire, Glandor Jules, 2, rue Pasteur, La Garenne-Colombes.
Gennevilliers : Tillmann.

ALPES-MARITIMES

NICE

A la suite de l'Assemblée générale qui a réuni un grand nombre de Français Libres, un dîner très réussi a eu lieu le samedi 7 février. Le Colonel Legendre, président de la section, avait autour de lui le Général Gardet, le Colonel Pouliguen, le Colonel Renard, MM. Aimé Teissère, Bineau, Léonard, etc...

Une tombola-surprise fut tirée après une spirituelle allocution du président auquel M. Touboul, au nom de Rhin et Danube, remit une plaquette souvenir.

COTES-DU-NORD

PAIMPOL

L'Assemblée départementale annuelle aura lieu à Paimpol, le dimanche 5 avril 1964.

FINISTERE-SUD

PLOUDALMEZEAU

Venus de toutes les communes du canton, grâce au car de notre camarade Grannec, une quarantaine d'enfants et leurs parents se trouvaient réunis à Kersaint, le dimanche 12 janvier 1964.

Après une séance de cinéma, salle du café Bozoc, le Père Noël faisait son apparition à l'Hôtel des Familles pour une distribution de jouets qui fit la joie de tous les petits.

Au cours de la collation qui suivit, M. J. Colin, président, adressa à tous les membres de la section et à leurs familles ses vœux pour la nouvelle année, en souhaitant que la section poursuive avec succès son activité.

GARD

Le 26 décembre 1963, arbre de Noël pour les enfants de la section. Soirée très réussie, avec séances de cinéma, distribution de jouets et goûter.

M. Vaugon, Préfet du Gard, accompagné de sa charmante épouse, avait tenu à honorer cette réunion amicale de sa présence.

INDRE

Châteauroux

Beaucoup de démarches, de dévouement de la part de deux ou trois bons camarades et **l'Indre a une section de l'Association.**

Constituée le 6 décembre 1963, cette section a élu un bureau provisoire :
Président d'Honneur : M. Pierre Lefranc, Préfet de l'Indre, ancien F.F.L.
Président : M. le Docteur Mauze.
Vice-Présidents : MM. Amsallem et Goury.
Trésorier : M. Leborgne.
Secrétaire : M. Lacroix.

La presse locale a amicalement diffusé cette bonne nouvelle.

Réception par M. le Préfet de l'Indre

Le 10 février, M. P. Lefranc, Préfet de l'Indre, président d'honneur de la Section départementale des Français Libres, a offert un apéritif aux membres de cette Association.

Cette réunion s'est déroulée dans une excellente ambiance. Ce fut l'occasion pour certains de rencontrer d'anciens compagnons, des amis et, pour les uns et les autres, d'échanger des souvenirs sur cette grande époque à laquelle ils restent attachés.



Arbre de Noël des F.F.L. du canton de Ploudalmezeau

LOIRE

ROANNE

La section de Roanne a la grande joie de voir à sa tête le nouveau Sous-Préfet, notre camarade Jacques Bruneau, ancien Consul Général de France à Saint-Sébastien.

BAS-RHIN

STRASBOURG

Fête enfantine de Noël des F.F.L. du Bas-Rhin

Le dimanche 5 février 1964, à 16 h., les F.F.L., avec leurs épouses et leurs enfants, se sont retrouvés au Cercle des Officiers, à Strasbourg, pour fêter ensemble en même temps Noël et la fête des Rois.

La réunion, organisée par notre camarade Pierre Bouriez, commença par la projection d'un dessin animé pour les enfants suivi d'un magnifique film documentaire en couleurs.

A la suite de cette petite séance de cinéma, tous les enfants se trouvèrent réunis autour des tables devant un bon goûter de chocolat et des brioches (Kugelhopf). Au cours de ce goûter, un petit colis de pain d'épices, de chocolat et de bonbons fut distribué à chacun des soixante-huit enfants réunis. En plus, chaque famille reçut de la section un jeu de société.

Pendant que les enfants goûtaient ainsi, les parents se réunirent devant de bonnes bouteilles de vin d'Alsace et tirèrent les Rois. Un carré F.F.L. en soie fut offert à la Reine, tandis que le Roi reçut un briquet Feudor.

HAUT-RHIN

MULHOUSE - PFASTATT

Emouvantes cérémonies à Grussenheim et à Illhaeusern pour le 19e anniversaire de la Libération

Le 25 janvier dernier Grussenheim a commémoré le souvenir de ceux de la 1re Division Française Libre et de la 2e D.B. qui, au cours de durs combats, ont versé leur sang sur ce coin de la terre alsacienne.

Mme la Maréchale Leclerc, le Général Massu, Commandant la VIe Région militaire, M. Picard, Préfet du Haut-Rhin, furent accueillis à Grussenheim

par M. Haberkorn, maire de la cité, M. Strauel, son adjoint, M. le Curé Barthelme et les Anciens des Forces Françaises Libres conduits par notre ami Hadey.

A Illhaeusern, après l'inauguration d'une plaque, plusieurs allocutions furent prononcées. Le Général Massu, dans une courte allocution, déclara que les Français peuvent avoir confiance en leur armée qui repose sur les vertus de la fidélité et du sacrifice.

Après les allocutions, le Préfet, lui-même F.F.L., remis à Mme Hertzog, épouse du maire de Illhaeusern, la Médaille du Souvenir des F.F.L., à titre de reconnaissance pour son dévouement aux blessés pendant les combats de la Libération.

SEINE-MARITIME

ROUEN

Un Gala

Sous la présidence de M. Rémy, inspecteur d'Académie, les Forces Françaises Libres et la 2e D.B. ont présenté, le 4 février, au « Cinédit » : « Leclerc, du Tchad à Berchtesgaden », soirée de gala organisée par notre section de Rouen que préside notre ami Bernard Lefebvre et la section rouennaise de la 2e D.B. dont le président est M. P. de Préville.

A 20 h. 45, les Présidents des deux Associations accueillaient, dans le hall du cinéma où était épinglé le fanion personnel du Général Leclerc, le Colonel Maréchal, ancien Gouverneur des Colonies, grand ami de Leclerc, ainsi que le Père Fouquer, ancien aumônier de la 2e D.B., les Généraux Lalande et Véron et de nombreuses personnalités.

Avant que ne revive sur l'écran « l'épopée Leclerc » qui conduisit ses hommes de Koufra à Berchtesgaden, libérant Alençon, Paris, Strasbourg, M. de Préville s'adressa particulièrement aux quelque cent jeunes gens et jeunes filles des divers collèges de la ville.

Car la reprise de ce film, qui rend hommage à Leclerc et à son armée, doit être vue par tous les jeunes qui doivent avoir conscience d'un tel exemple de courage et d'abnégation. Et comme le passé, même proche, devient vite de l'histoire (ce que tint à dire M. de Préville), il est bon d'exalter, après vingt ans, l'œuvre d'un Français, d'un héros à l'âme pure, qui appartient à l'histoire de la France. Sur le plan de la qualité et de l'élévation de l'esprit c'est, avec d'autres nobles figures, Mermoz, Saint-Exupéry, pour ne citer qu'eux, un homme dont la valeur a fait la force de notre pays. Telles furent les paroles de M. de Préville qui laissa ensuite au Colonel Maréchal le soin de conter Leclerc, le soldat qu'il fut tout au long de sa glorieuse marche. De Leclerc, artisan du ralliement du Tchad, le Colonel devait dire : « Il est non seulement le passé, mais l'avenir. »

(Extraits du compte rendu de M. A. Morel « Paris-Normandie » du 5-2-64.)

DIEPPE

La section de Dieppe a tenu son Assemblée générale le 4 décembre 1963.

Seize membres et deux amis étaient présents.

Les élections pour le nouveau bureau ont donné les résultats suivants :

Président : M. le Commandant Simon.
Vice-Président : M. Ancelot-Rasquin.
Secrétaire : M. Jolivet.
Trésorier : M. Corruble.
Porte-drapeau : MM. Collet et Godard.

VAUCLUSE

AVIGNON

N.D.L.R. — « Le Méridional - La France », du 14 janvier 1964, nous apporte une bonne nouvelle :

Les anciens F.F.L. de Vaucluse ont réélu leur bureau

Dans la salle des Ogives de la Subdivision militaire d'Avignon, les F.F.L. de Vaucluse ont procédé à leur réunion annuelle au cours de laquelle fut élu le nouveau bureau qui se compose comme suit :

Président : Commandant Henri MORIN, d'Orange ;
Vice-Présidents : MM. MASCLET et ORSONI ;
Trésorier : M. GRIMA, assisté de M. Joseph MIGNON ;
Secrétaire : M. Georges BAER, ancien Conseiller municipal d'Avignon ;
Délégués : Docteur LEVY-LEROY, à Vaison ; à Carpentras, M. MANZI et à Orange, M. LOUBET, président de la section locale des Médaillés Militaires.

Après lecture des rapports, le Commandant Morin, dans une brève allocution, préconisait des contacts plus fréquents entre les membres.



Nos amis de la section d'Avignon

HAUTE-VIENNE

Le 26 décembre 1963 était faite la déclaration à la Préfecture de la Haute-Vienne de la « Section locale des Français Libres de la Haute-Vienne ».

Le bureau de cette section a été composé comme suit :

Président d'honneur : Docteur KREMEN-TCHOUSKY Alexandre, Compagnon de la Libération ;
Président actif : Ingénieur principal de marine TILLY François, Compagnon de la Libération ;
Vice-Président : M. FENONJOIE Paul, industriel ;
Secrétaire - Trésorier : M. DESROSIERS Roger ;
Porte-drapeau : M. KIEN Manuel ;
Commission d'admission : MM. TILLY François et ARVY Paul.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. DESROSIERS, 150, avenue du Sablard, à Limoges.

VAR

FREJUS - SAINT-RAPHAEL

L'Assemblée générale de la Section

s'est tenue le 8 février, sous la présidence de notre ami Delsol. Le Bureau a été reconduit pour une année, à l'unanimité des participants.

Président : Capitaine DELSOL.
Vice-Président : M. MONROSIER.
Secrétaire général : M. LAMY.
Trésorier : M. COUDERC.

N.D.L.R. — La presse varoise nous fait un compte rendu détaillé dont nous relevons les principaux passages.

L'Association des Français Libres de la section Fréjus - Saint-Raphaël s'est réunie en assemblée générale. Une agréable ambiance n'a cessé de présider à ces travaux statutaires et même à leurs prolongements. Autour des membres du Bureau Directeur, les F.F.L. et les représentants du Conseil d'Administration s'étaient rassemblés en leur siège social, Hôtel de Bellevue, pour y tenir une réunion administrative qui permit aux membres du bureau sortant de donner un compte rendu moral et un compte rendu financier qui devaient souligner la prospérité du groupement et sa bonne gestion.

Du rapport financier, il ressort essentiellement que la section possédait en caisse, au 1er janvier 1963, la somme de 563 F. 70 à laquelle sont venues s'ajouter subventions, cotisations, ventes diverses, ce qui met le total des recettes à 4.515 F. 35. Au chapitre des dépenses : entr'aide, participation aux cérémonies, frais de déplacements, dons, etc. on relève la somme globale de 3.820 F 65 ce qui, décompte fait, laisse en solde dans les caisses de l'Association la somme de 694 F 70.

On voit que la section se porte bien budgétairement parlant et cette impression est confirmée par la lecture du rapport d'activité :

20 janvier : Inauguration de la rue du Général Brosset, à Fréjus ; banquet de la section au « Mira-Belle », à Saint-Aygulf.
14 février : Assemblée générale de la section (Hôtel Bellevue).
21 mars : Obsèques de l'Adjudant Medrano (Hôpital militaire).
4 mai : Assemblée générale des F.F.L. à Paris.
8 mai : Cérémonie au monument aux morts de Saint-Raphaël.
12 mai : Prise d'armes à Fréjus.
18 Juin : Cérémonie au monument aux morts de Saint-Raphaël ; Cérémonie au monument aux morts de Fréjus ; Cérémonie au mausolée de l'Escarène (Alpes-Maritimes).
14 Juillet : Prise d'armes boulevard de la Libération, à Fréjus-Plage.
10 août : Gala de la France Libre, Casino de Saint-Raphaël.
15 août : Cérémonies à La Croix Valmer, Sainte-Maxime, Dramont.
21 août : Cérémonie de la Libération d'Hyères.
12 octobre : Obsèques de M. Duriez.
2 novembre : Cérémonie du Souvenir, cimetières militaires de Fréjus.
11 novembre : Prise d'armes, Armistices, à Saint-Raphaël.
10 décembre : Obsèques du Lt-Colonel Médecin Thibaux.

A cette activité publique, il convient d'ajouter une action humanitaire et sociale plus discrète mais combien plus appréciée et qui s'est manifestée sous forme de dons, de secours divers.

* * *

Le 16 février, au cours de l'Assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants de la section de Fréjus-Saint-Raphaël, dont le vice-président est notre ami le Capitaine Delsol, M. Félix, président du Souvenir Français, a fait un exposé sur la future nécropole de Boulouris où seront rassemblés les corps des militaires français tués en 1944, au cours des combats du débarquement en Provence.

Nous rappelons que la plupart de ces camarades morts pour la France étaient des combattants de la 1re Division Française Libre.

L'inauguration de cette nécropole aura lieu très probablement le 15 août 1964, en présence du Général de Gaulle.

Nous relevons, dans la presse locale, l'article que nous reproduisons ci-après.

Une nécropole de 460 tombes

« Cette nécropole étant appelée à « recevoir seulement les corps des victimes-françaises du débarquement du « 15 août 1944, la superficie envisagée « était d'environ 5.000 m² et susceptible de faire l'objet d'une cession à « l'administration du Ministère des « Anciens Combattants.

« A la suite d'une conférence tenue « à Paris le 23 mai 1962, au sujet du « regroupement des tombes des militaires dans le sud-est de la France, « il a été décidé que serait créée une « nécropole nationale de 460 tombes « pour perpétuer le souvenir du débarquement de 1944 à proximité des « lieux mêmes où il s'est déroulé.

L'état actuel des travaux

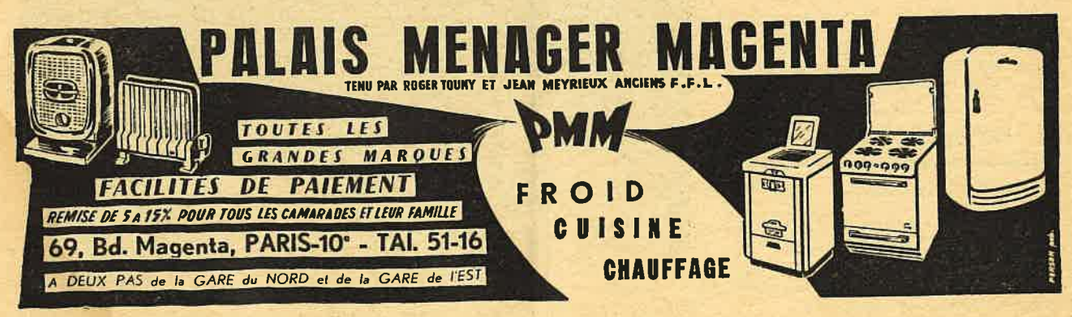
« Le 1er juillet 1963, le Conseil « municipal de Saint-Raphaël, appelé à donner son avis, à l'unanimité des membres, émet un avis très favorable.

« Le terrain, de 5.000 m², a été cédé « gratuitement par le Service des Eaux « et Forêts du Var. Il est situé au nord « de la voie ferrée Paris-Nice et de « la route nationale 98.

« M. Petitfour, géomètre-expert, a « été chargé de l'étude d'aménagement « du terrain qui doit comprendre 475 « pupitres répartis dans des fosses par- « tant en oblique à partir d'une allée « centrale.

« L'adduction d'eau a été faite il y « a deux mois et actuellement douze « fosses sont prêtes pour le tiers de « la totalité.

« Toute la surface de la nécropole a été nivelée. »



SECTIONS D'OUTRE-MER ET DE L'ETRANGER

BELGIQUE

UN PROJET DE NOS AMIS BELGES

dont nous souhaitons la réalisation :

en JUIN prochain,

un séjour à BRUXELLES de 3 à 4 jours, Paris-Bruxelles-Paris par chemin de fer, hébergement, subsistance, probablement assurés par nos amis de Belgique.

S'inscrire, dans cette éventualité, auprès du Siège Central de l'A.F.L.

Indiquer :

Nom, Prénoms .....
N° de la carte de membre .....
(à jour de cotisations, y compris 1964)
Membres de la famille désirant faire le voyage :
Femme .....
Enfants (âge des enfants) .....
Profession du chef de famille .....
(afin de prévoir l'hébergement.)

Dépenses à prévoir : voyage en chemin de fer 45 à 50 francs par personne.

Renseignements complémentaires auprès de l'A.F.L. N° 783-95-36 (ancien Suffren 95-36).

ATTENTION !

Ce n'est qu'un projet...

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN

Le 18 janvier, à Abidjan, la section avait organisé un dîner intime en l'honneur de S.E. M. Raphaël Leygues, Ambassadeur de France et président d'honneur de la section.

De nombreuses personnalités avaient bien voulu répondre à l'invitation de M. P. Chenal, président de l'Association des F.F.L. de la Côte d'Ivoire, parmi lesquels les membres de la mission parlementaire française de passage à Abidjan.

* * *

La section annonce la venue des Frères Jacques pour son gala du 29 février. Nous en reparlerons.

GUYANE FRANÇAISE

CAYENNE

L'Assemblée générale de la section de Cayenne a eu lieu le 26 janvier 1964.

Un hommage a été rendu à la mémoire du camarade Jean-Paul Casabianca, décédé en juillet 1963.

TAHITI

La section a organisé, le samedi 18 décembre, son arbre de Noël traditionnel au cinéma Moderne mis obligeamment à sa disposition par M. Bambridge Junior.

Plus de 300 enfants assistèrent à cette réunion où de magnifiques jouets furent distribués par un Père Noël fort sympathique. Puis un goûter fort apprécié et un spectacle cinématographique désopilant complétèrent cette bonne journée.



L'Arbre de Noël de notre section de Tahiti

MADAGASCAR : Diégo-Suarez



Notre camarade Roumeguère, Consul Général, entouré des membres de notre section

LES FRANÇAIS LIBRES A L'HONNEUR

Certains camarades nous expriment leur étonnement de ne pas voir leur nom figurer dans cette rubrique, alors qu'ils ont fait l'objet d'une distinction, ou de l'inscription à un tableau d'avancement, ou qu'ils se sont vu attribuer un diplôme, etc...

La Commission de la Revue rappelle qu'elle est dans l'impossibilité absolue de rechercher dans les tableaux de décorations ou les journaux officiels les noms de nos camarades faisant l'objet d'une récompense. Par ailleurs, il importerait que ceux-ci soient identifiés de façon absolument certaine.

La plupart des Français Libres qui figurent dans cette rubrique nous ont signalé eux-mêmes l'information qui nous permet d'en faire état ci-dessous et nous les en remercions.

LEGION D'HONNEUR

Officier

M^lle Raymonde DUPONCHELLE, réformée 100 %, ancienne déportée de Ravensbruck.

M. E. VANURA, Conseiller des Affaires Etrangères.

M. LEBORGNE, section de Châteauroux.

Chevalier

M. Roger GATAU.
M. Henri BEAUSIRE.
M. René MITTENAERE.

MEDAILLE MILITAIRE

M. Jean ABHERVE, de la section de Brest.

M. James LEVY, avec attribution de la Croix de Guerre 39-45 avec palme.

M. André BRADELLE, avec Croix de Guerre 39-45 avec palme.

M. Jules DRAI.

M. Michel DANTIN, Sergent DITDAM, Marseille.

MERITE MILITAIRE

Chevalier

M. JULLIEN-RAME.

MERITE MARITIME

Officier

M. P.-N. HAULET.
M. le Commandant TANGUY Eugène, président de la section d'Erquy.

MERITE COMBATTANT

Chevalier

M. René MITTENAERE.

MEDAILLE D'HONNEUR DE L'AERONAUTIQUE

M. Henri MULLER, Médaille d'Argent.

ORDRES D'OUTRE-MER

ORDRE NATIONAL DE LA COTE D'IVOIRE

Grand Officier

M. le Colonel René LEFEVRE.

Commandeur

M. le Chef de Bataillon PLY André, président fondateur de la section de l'A.F.L. de la Côte d'Ivoire.

ORDRE NATIONAL DU MERITE CENTRAFRICAIN

M. René ISAMBERT, administrateur en chef de la F.O.M.

AU TABLEAU

pour le grade de Lieutenant-Colonel

M. le Chef d'Escadron Jacques LAURENT, Commandant le G.T. 508.

PROMOTIONS

au grade de Capitaine de Corvette

M. PAUL Raymond A.

au grade de Chef de Bataillon

M. Robert BOURGEOIS, de la section de Fréjus.

Cadre Spécial (choix)

au grade de Commandant

M. A. KELCHE.

AFFECTATIONS

M. le Général d'Armée A. VEZINET, Gouverneur Militaire de Lyon et Commandant de la 8e Région Militaire.

N.D.L.R. — Nous apprenons en dernière minute que nos camarades :

M. Jacques ROUMEGUERE a pris ses fonctions de Consul Général à Diégo-Suarez ;

M. Pierre PADOVANI, ancien président de notre section d'Oran, vient d'être désigné comme membre du Conseil Economique et Social.

A tous, toutes nos sincères félicitations.

l'A.F.L.

Publicité dans la Revue

(tirage moyen : 11.000 exemplaires)

POUR 1 INSERTION :	
la page	**800 Fr.**
la demi-page	**550**
le quart de page	**400**
le huitième de page	**250**
le seizième de page	**150**

REDUCTIONS :

pour 3 insertions ..... **20 %**
pour 6 insertions ..... **25 %**

Ordres et clichés à adresser à Association des Français Libres, 6, square du Champ-de-Mars - PARIS (15e).

Compte Chèque Postal : 5 126 - 45 Paris.

— Insertion dans le premier numéro en préparation —

CARNET DE L'ASSOCIATION

NAISSANCES

Nous avons appris avec plaisir l'arrivée en ce monde de quelques descendants de Français Libres.

Nous leur souhaitons excellente santé et bonheur.

● Frédéric PERON, petit-fils de notre Camarade LAURENT, le 29 novembre 1963, à Saint-Malo.

● Gauthier MOUTON, sixième enfant de notre camarade le Capitaine MOUTON, le 3 février, à Toulon.

● Frédéric-Marie-Louis-Bernard ARNAULT, le 31 janvier, à Sorgues (Vaucluse).

● Marie-Angèle PIERALLINI LOTA, le 9 février, à Bastia.

● Edith, le 1er septembre 1963, au foyer de notre camarade André BRADELLE.

● Valérie VINCENT, au foyer de notre camarade le Lieutenant Michel VINCENT, en janvier, à Balata (Martinique).

● Alain, fils de notre camarade Albert LEGROS, le 8 février, à Tamatave (République Malgache).

● Martine, née le 24 octobre 1963, petite-fille du Président de notre Section de Tamatave, notre ami Marcel BERNARD.

MARIAGES

● Le 24 janvier 1964, Mlle Christine CASTIN a épousé Bernard FRANCEZON, beau-fils de notre camarade LE GOUSSE, de Port-Gentil (Gabon).

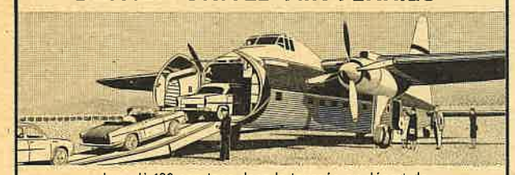
Nos sincères félicitations et nos vœux de bonheur.

VOUS ALLEZ EN ANGLETERRE :
PRENEZ DONC VOTRE VOITURE !

vous y serez en **20** minutes par

Cie Air Transport

BRITISH UNITED AIR FERRIES



Jusqu'à 130 services dans la journée au départ de
CALAIS, LE TOUQUET, CHERBOURG vers LYDD, SOUTHEND
et BOURNEMOUTH
Renseignements - Réservations
Toutes agences de voyages ou
Cie AIR TRANSPORT
9 bd Malesherbes, Paris 8e, tél. ANJou 16-94
en association avec **BRITISH UNITED AIR FERRIES**
(anciennement Silver City Channel Air Bridge)

PUBLICIS AA 63

LA ROUTE ANGLAISE A 20 MINUTES DU TOUQUET OU DE CALAIS

DECES

C'est avec beaucoup de peine que nous avons eu connaissance du décès de nombreux amis, de bons camarades, de parents des nôtres. Aux familles en deuil, nous exprimons nos condoléances émues.

● Jospeh GALLIOU, le 2 janvier 1964, à Brest.

● Mme Paul LE FAOU, de Ploudalmézeau, le 2 décembre 1963. mère de notre camarade LE FAOU.

● Mme MAZE, de Prat au Raty, le 25 décembre 1963, à Brest.

● Maurice KUENTZ, ancien F.N.F.L. de 40, survenu subitement le 14 janvier 1964.

● Louis DUMAS, de la Section de Grande-Bretagne, décédé le 2 janvier 1964.

● Mme Yvonne LAYTON, née LE BLANC de CASTILLON, survenu à Londres, le 2 janvier 1964.

● Mme GUILLOU, mère de notre camarade Pierre GUILLOU, début janvier, à Saint-Renan.

● Mme LE VAILLANT, mère de notre camarade LE VAILLANT, à Plouarzel.

● Mme Marie-Louise BORDIER, le 22 janvier, à St-Maixent (Deux-Sèvres).

● Mme Blanche MARTIN, épouse de M. Raymond HANUS, Commandeur de la Légion d'Honneur, belle-mère de notre camarade Robert COUPAYE, survenu à Mézières, le 7 janvier.

● PORSMAGUER, Jean-Yves,

● PORSMAGUER Pierre, anciens F.N.F.L., en janvier 1964, à l'Ile de Sein.

● Daniel MARTIN, le 31 janvier 1964, à Paris.

● Mme Veuve François MAZIERAS, le 22 janvier 1964, à Périgueux.

● Mme Veuve Isaac ZEFF, le 13 février 1964, mère de notre camarade ZEFF.
PARIS.

● Nous avons appris avec beaucoup de regret le décès du Commandant DARIDAN, un vieux Free French, qui servait à Air-France.
Nos bien sincères condoléances à Mme DARIDAN et à sa famille.

● Henri VERNIER, décédé à l'Hôpital Militaire Des Genettes, à Lyon, le 20 janvier 1964, à l'âge de 30 ans. Il était le fils de notre Ami le Médecin-Chef VERNIER, actuellement Médecin Général Inspecteur, à Tananarive.

● Notre Section de Montauban a été douloureusement éprouvée par l'accident mortel survenu à notre Camarade JOTTEREAU, au mois de janvier, et par celui qui, le 3 février, a causé la mort de Mme Charles PROST, cependant que son mari était hospitalisé à Moissac dans un état très grave.

● Mme Veuve Félix CHASSAING, le 20 février 1964, à Nevers. Mme CHASSAING était la mère de notre Camarade Paul CHASSAING, Maître-Imprimeur.

NOS INFORMATIONS

CE QU'APPORTE AU REGIME DES PENSIONS LA LOI DE FINANCES POUR 1964

1) Aux Ascendants.

a) Une majoration de 20 points de l'indice, soit 124,50 F. d'augmentation de la pension au 1-1-64 pour les ascendants A TAUX PLEIN, âgés de 65 ans ou de 60 ans lorsqu'ils sont infirmes ou atteints d'une maladie incurable.

b) Une majoration de 10 points, soit 62,10 F. au 1-1-64 pour les ascendants à DEMI-TAUX, âgés de 65 ans ou de 60 ans lorsqu'ils sont infirmes ou atteints d'une maladie incurable.

c) Pour chaque enfant d'ascendant décédé à partir du second inclusivement, l'indice est porté à 35 points, soit 217,35 F. à partir du 1-1-64.

2) Aux Veuves de Guerre.

Une majoration fixée à l'indice de pension 140, soit 869,40 F. au 1-1-1964 aux veuves de grands invalides bénéficiaires de l'article 18 (tierce personne) et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5 bis/b, lorsqu'elles sont titulaires d'une pension si elles sont âgées de plus de 60 ans et si elles justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 25 années.

3) Aux Grands Invalides.

Les pensionnés bénéficiaires de l'article n° 5 lorsque le taux global des invalidités est en fonction des dispositions de l'article L. 16 supérieur à 100 % plus surpension de un degré, voient à partir du 1-1-1964, le montant de cette allocation n° 5 majoré de 3 points, soit 18,63 F. au 1-1-1964 par degré de surpension à partir du 2e degré inclusivement.

4) Prescription des Arrérages.

L'ancienne disposition de l'article L. 106 du Code des Pensions n'accordait qu'une année de rappel d'arrérages lorsque les pensionnés se trouvaient atteints par la prescription.

Désormais, ce rappel d'arrérage est porté à *DEUX ANNEES.*

5) Retraite du Combattant.

Il n'y a rien de changé en ce qui concerne le taux de 35 F. alloué aux combattants de la guerre 1939-1945 âgés de 65 ans sauf que l'on a ajouté « actuellement » au 5e alinéa de l'article L. 256 du Code des Pensions, lequel est désormais ainsi conçu : « Les titulaires de la carte âgés de 65 ans autres que ceux visés aux alinéas précédents bénéficient de la retraite aux taux fixé ACTUELLEMENT à 35 F.

AVEZ-VOUS PENSÉ
A PAYER VOTRE COTISATION ?

PROPOSITIONS POUR LA LEGION D'HONNEUR ET LA MEDAILLE MILITAIRE EN FAVEUR DES RESERVES

Le Bulletin Officiel vient de publier la circulaire relative aux propositions pour la Légion d'Honneur et la Médaille Militaire des militaires n'appartenant pas à l'Armée active. Nous en reproduisons ci-après les dispositions essentielles.

A. — Légion d'Honneur.

Conditions à remplir

pour le Grade de Chevalier de la Légion d'Honneur

a) — Les officiers de réserve titulaires de :
— trente-cinq annuités et un titre de guerre ;
— ou trente et une annuités et deux titres de guerre ;
— ou vingt-huit annuités et trois titres de guerre ;
— ou vingt-cinq annuités et quatre titres de guerre ;
— ou trente-huit annuités et la Croix de Chevalier du Mérite Militaire ;
— ou la Médaille Militaire et, postérieurement à cette distinction, un titre de guerre, ou la Croix de Chevalier du Mérite Militaire ou dix ans de service en activité.

b) — Les sous-officiers et hommes de troupe de réserve justifiant, postérieurement à la Médaille Militaire, obtenue depuis six ans au moins :
— soit de plusieurs titres de guerre ;
— soit de dix ans de service actif et au moins un titre de guerre.

c) — Les officiers de réserve totalisant 25 ans de service en activité sont proposés quel que soit le total de leurs annuités.

d) — Les officiers rayés des cadres titulaires de :
— deux titres de guerre ;
— ou un titre de guerre et dix ans de service actif ;
— ou quinze ans de service actif ;
— ou la Croix d'Officier du Mérite Militaire.

(Les titres de guerre doivent être postérieurs à la Médaille pour ceux qui en sont titulaires),

a) — Sous-officiers et hommes de troupe dégagés de toutes obligations militaires, titulaires de la Médaille Militaire :
— deux titres de guerre ;
— ou un titre de guerre et dix ans de service actif ;
— ou quinze ans de service actif ;
— ou la Croix du Mérite Militaire.

Conditions à remplir

Pour le Grade d'Officier de la Légion d'Honneur

a) — Les Officiers supérieurs ayant dix ans dans le grade de Chevalier et justifiant postérieurement à leur nomination dans l'ordre national :
— soit d'un titre de guerre ;
— soit de dix ans de service en activité ;
— soit de la Croix d'Officier du Mérite Militaire.

b) — Les Officiers rayés des cadres justifiant postérieurement à leur nomination dans la Légion d'Honneur :

— soit de deux titres de guerre ;
— soit d'un titre de guerre et dix ans de service actif ;
— soit de quinze ans de service actif ;
— soit de la Croix de Commandeur du Mérite Militaire.

Conditions à remplir
pour le Grade de Commandeur de la Légion d'Honneur

— les Colonels et Lieutenants-Colonels comptant 2 années dans le grade d'Officier de la Légion d'Honneur ;
— les Colonels et Lieutenants-Colonels comptant 2 années dans le grade d'Officier de la Légion d'Honneur et qui, les uns et les autres, justifient postérieurement à cette promotion de plusieurs titres de guerre, de longs services actifs, ou de la Croix de Commandeur du Mérite Militaire ;
— les Colonels et Lieutenants-Colonels rayés des cadres comptant au moins 12 années d'ancienneté dans le grade d'Officier de la Légion d'Honneur qui, postérieurement à cette promotion, justifient de plusieurs titre de guerre ou de longs services actifs.

B. — Médaille Militaire.

Conditions à remplir
par le Personnel des Réserves

— trois titres de guerre ;
— ou 27 annuités et 2 titres de guerre ;
— ou 15 ans de services actifs ;
— ou titulaires d'une pension proportionnelle en vertu d'une loi de dégagement des cadres avec 11 ans de services.

Conditions à remplir
pour les dégagés d'obligation militaire

— 2 titres de guerre ;
— ou une citation à l'Ordre de l'Armée ;
— ou 15 ans de service actif ;
— ou titulaire d'une pension proportionnelle comme ci-dessus ;
— ou réformé pour blessures de guerre avec un taux d'invalidité de 50 %.

C. — Calcul des annuités.

— Les intéressés pourront vérifier le montant de leurs annuités en s'adressant à leur Subdivision de rattachement.

D. — Conditions de propositions.

Les mémoires de proposition sont établis :
— pour les Officiers et Aspirants de réserve, par les autorités détentrices des dossiers ou des pièces matricules des intéressés (en cas de doute, s'adresser au Commandement régional) ;
— pour les Officiers rayés des cadres ; par la Direction d'Arme ;
— pour les Sous-Officiers et hommes de troupe, par la direction régionale du recrutement s'ils sont d'une classe postérieure à 1910, par le bureau central du recrutement pour les personnels dégagés des cadres ; par la Direction d'arme pour les classes antérieures à 1910.

E. — Observations importantes.

1. — Les conditions indiquées ci-dessus ne constituent jamais un droit. mais un minimum à remplir.

2. — D'autres considérations que les annuités et titres interviennent dans la décision, par exemple le grade et les notes des intéressés.

3. — Les dégagés des cadres doivent dans tous les cas FAIRE UNE DEMANDE pour être proposés, alors que les autres militaires font l'objet de propositions automatiques.

4. — Les titres de guerre valables sont :
— la blessure de guerre, la Croix de la Libération, la citation avec Croix de Guerre ou avec Croix de la Valeur Militaire, la Médaille de la Résistance, la Médaille des Evadés, la Croix du Combattant Volontaire de la guerre 1914-1918 ou de la guerre 1939-45.

Réponses aux vœux émis par les sections à l'Assemblée Générale de 1963

1°. — Les sections de Marseille, de Strasbourg, du Nord-Finistère, de la Gironde et de Diégo-Suarez émettent le vœu que la forclusion soit levée pour l'obtention de titres officiels et notamment de la carte de Combattant Volontaire de la Résistance.

Réponse du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre au vœu contraire qui avait été formulé lors du Congrès National des C.V.R. de 1963.

Par ce vœu, votre Assemblée Générale se prononce contre la levée de forclusion pour l'attribution de la carte du Combattant Volontaire de la Résistance, mais elle demande que soient réparées les erreurs qui ont pu être commises envers des personnes ayant des titres valables pour obtenir cette qualité.

Je vous informe que je serais personnellement favorable à un assouplissement du jeu des règles des forclusions de manière à permettre la prise en considération des droits les plus légitimes.

D'autre part, je vous signale que les services de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre acceptent toujours de reprendre l'examen d'un dossier, dès lors que les intéressés appuient leur recours gracieux éventuel, quel que soit le délai dans lequel il est présenté, d'éléments d'appréciations nouveaux, susceptibles de permettre à la Commission nationale qualifiée de réformer l'avis défavorable qu'elle avait primitivement émis.

2°. — La section du Bas-Rhin émet le vœu que la Médaille Commémorative des Services Volontaires de la France Libre soit reconnue comme titre de guerre.

Réponse. — L'attribution de cette médaille permet d'obtenir la Croix du Combattant Volontaire 1939-1945 dont le diplôme est un titre de guerre.

3°. — La section du Bas-Rhin émet le vœu que les Anciens Combattants F.F.L. qui ont séjourné pendant une période de six mois sur les territoires d'opérations d'Afrique Equatoriale (Cameroun, Gabon), Afrique Orientale italienne, Moyen-Orient, Sahara Central, Libye et Tripolitaine, puissent bénéficier de la présomption d'origine pour certaines maladies ou affections (estomac, foie, reins, rhumatismes articulaires, etc...), en considération des conditions de vie particulièrement difficiles sur ces théâtres d'opérations.

Réponse du Ministre des A.C.V.G.
Ce vœu retient toute mon attention et j'ai chargé mes services techniques de procéder aux études nécessaires dont je ne manquerai pas de vous communiquer le résultat dès qu'il m'aura été soumis.

4°. — La section de la Moselle émet le vœu que soit pris en considération pour sa qualification de Français Libre, tout volontaire qui aura quitté le territoire français métropolitain avant août 1943 et, interné avant cette date, n'aura pu rejoindre une unité combattante de la France Libre avant ladite date.

Réponse. — Chaque dossier est soumis à la Commission interministérielle de reconnaissance de la qualité de Membre des Forces Françaises Libres qui se réunit périodiquement pour les étudier et base sa décision sur la nature et la qualité des arguments présentés.

5°. — La section du Bas-Rhin émet le vœu que des assouplissements soient apportés, en faveur des membres des F.F.L., aux conditions exigées pour l'attribution de la Légion d'Honneur et de la Médaille Militaire.

Réponse du Ministre des A.C.V.G.
Ce vœu relève essentiellement de la compétence du Ministère des Armées auquel je l'ai transmis. Dès réception de la réponse de ce département, je vous tiendrai au courant de la suite qu'il aura pu réserver au désir exprimé sur ce point par votre Assemblée Générale.

6°. — La section de la Gironde demande :

a) que le 8 Mai soit rétabli comme Fête Nationale.

Réponse. — Le Gouvernement a pris sur ce point une position qu'il ne nous appartient pas de commenter.

b) que le Ministre de l'Education Nationale donne des instructions pour qu'à cette date soit faite une leçon ou causerie rappelant l'action de la Résistance intérieure et extérieure et les combats des armées françaises qui amenèrent la libération du pays.

Réponse. — Le sujet du Concours Scolaire de la Résistance pour 1964, organisé par le Ministre de l'Education Nationale, est le suivant : « La participation de la Résistance à la libération du territoire ».

c) que le pourcentage des cotisations ristourné aux sections soit maintenu à 20 %.

Réponse négative, compte tenu du fait que le pourcentage accordé sur les billets de tombola est passé de 10 à 25 %.

d) Demande que la validité des pouvoirs pour l'Assemblée Générale soit basée sur le versement de la cotisation de l'année précédente et non de l'année en cours.

Réponse négative en l'état actuel des statuts.

7°. — La section de Pondichéry et celle du Nord-Finistère demandent à nouveau que soient pris en compte, pour la liquidation des pensions civiles, les services effectués par les volontaires dans les Forces Françaises Libres.

Réponse. — Les services effectués par les anciens volontaires des F.F.L., tributaires du Code des Pensions Civiles, donnent droit automatiquement à la campagne double. Le texte qui précise cette disposition est l'Instruction n° 202 E M A/1/L du 22 janvier 1953, publiée dans le B.O. (partie permanente), 1er trimestre 1953, pages 359 et suivantes et notamment page 363. Il nous est agréable de rappeler que cette mesure a été prise à la suite d'interventions faites en son temps par notre Commission des Droits.

8°. — La section des Vosges demande qu'une cérémonie du Souvenir ait lieu le 1er novembre de chaque année au Struthof.

Réponse de Monsieur le Ministre des A.C.V.G.
Je vous informe que la date de cette cérémonie annuelle est fixée par la Commission exécutive du Struthof, composée de représentants des Associations intéressées et de fonctionnaires de mon département.

La date fixe du premier dimanche de septembre, qu'avait adoptée cette Commission pour l'organisation de la cérémonie en cause, ne peut pas toujours, notamment pour des raisons d'ordre matériel, être respectée.

Par ailleurs, il convient d'observer que si votre section des Vosges désire voir fixer cette date au 1er novembre, par contre d'autres groupements avaient proposé des dates différentes.

Pour ce motif, il ne me paraît pas opportun de saisir, de nouveau, de cette question la Commission exécutive du Struthof, étant entendu que, dans toute la mesure du possible, la cérémonie annuelle aura lieu le premier dimanche de septembre.

9°. — Les motions concernant la Médaille des Evadés sont devenues caduques par suite de la décision de ne plus attribuer cette décoration après le 31 décembre 1963.

CALENDRIER 1964

DIMANCHE 15 MARS :

Soirée, à la Mutualité, **de l'Association des Français Libres, pour les Jeunes.**

LUNDI 16 MARS :

Soirée de Gala de l'Association des Français Libres, au Palais de Chaillot.

VENDREDI 17 AVRIL :

Fête F.N.F.L. sur la Seine.

SAMEDI 25 AVRIL :

Assemblée Générale de l'Association des Français Libres, à 14 h. 30, Mairie du XV[e] Arrondissement.

DANS LES PREMIERS JOURS DE JUIN :

Cocktail de l'Association des Français Libres.

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 JUIN - à Marseille :

Congrès et Assemblée Générale F.N.F.L.

JEUDI 18 JUIN :

Commémoration de l'Anniversaire de « l'Appel ». L'Association des Français Libres ravive la Flamme.

DIMANCHE 21 JUIN :

Messe à Saint Louis des Invalides.

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de la France Libre.

SAMEDI 12 SEPTEMBRE :

Tirage de notre Grande Tombola au Siège Central.

DIMANCHE 1[er] NOVEMBRE - TOUSSAINT :

Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts de la FRANCE LIBRE.

VENDREDI 6 NOVEMBRE, SAMEDI 7, DIMANCHE 8 ET LUNDI 9 :

Grande Vente de Charité de l'Association des Français Libres.

HISTOIRE DE LA FRANCE LIBRE

par Henri MICHEL, *Agrégé de l'Université, Docteur ès Lettres* (Presses Universitaires de France)

Ce que le Général de Gaulle en pense (sa lettre du 10 octobre 1963 à l'auteur) :

« Je vous remercie de m'avoir adressé votre intéressante plaquette sur l'« Histoire de la France « Libre ».

« C'est un succès d'avoir ainsi, en si peu de pages, présenté l'essentiel de ce qui caractérisa la « France Libre » sans que l'ensemble s'en trouve déformé. Je vous en fais mon bien sincère compliment. »

En vente au Siège de l'Association : F. 2,50. — Envoi franco : F. 3,40 (en recommandé F. 4).

ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES
6, SQUARE DU CHAMP-DE-MARS, PARIS (XV[e])

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1964

Samedi 25 Avril 1964, à 14 h. 30

L'Assemblée Générale annuelle de l'Association des Français Libres se tiendra, comme l'an dernier, à la Mairie du 15[e] arrondissement, 31, rue Péclet (Métro : Vaugirard), le SAMEDI 25 AVRIL, à 14 h. 30.

ORDRE DU JOUR :

— Rapport moral et de gestion ;
— Motions en résultant présentées par le Comité Directeur ;
— Rapport financier de l'exercice 1963 ;
— Projet de budget 1964 ;
— Rapport des divers services ;
— Renouvellement partiel des membres du Comité Directeur ;
— Motions diverses présentées par les Sections ;

En application du Règlement Intérieur, les Membres ne pouvant assister à l'Assemblée Générale peuvent s'y faire représenter dans les conditions suivantes :

1°) — *Les Délégués* des Sections porteurs d'une attestation de leur Président représentant sans limitation le nombre de mandats qui leur sont confiés par les Membres de leur Section :

— sous forme de mandats individuels conformes au modèle ci-dessous ;

— ou d'un mandat énumératif dûment signé par chaque mandataire et mentionnant son NOM et le NUMERO de sa CARTE. Ce mandat doit être contresigné par le Président de la Section.

Avantages du mandat énumératif :

Cette liste, si elle porte de la part du Président et du Trésorier de la Section ATTESTATION que tous les Membres y figurant SONT A JOUR DE LEUR COTISATION 1964, évitera un long contrôle par la Commission de Validation des Pouvoirs.

2°) — *Les mandataires* d'isolés ne peuvent cumuler plus de dix mandats.

IMPORTANT. — Mandats individuels et mandats énumératifs devront parvenir au Siège Central, à l'adresse de la Commission de vérification des pouvoirs, au plus tard le 20 AVRIL 1964.

Aux mandats qui seraient présentés à l'entrée de la salle le jour de l'Assemblée Générale, devra être jointe la CARTE de MEMBRE (cotisations à jour).

Il est rappelé que seuls les Membres à jour de leur cotisation 1964 auront accès à l'Assemblée Générale et pourront s'y faire représenter.

DÉLÉGATION DE POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 AVRIL 1964 DE L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

NOM ..... Prénoms .....

Carte de Membre n° .....

Adresse ... .

donne pouvoir à M .... NOM ..... Prénoms .....

pour me représenter à l'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION.

Date et signature :

ASSEMBLEE GENERALE 1964

SAMEDI 25 AVRIL 1964 à 14 h. 30

TRES IMPORTANT

Il est rappelé que conformément aux dispositions du Règlement Intérieur de l'Association, les motions et vœux doivent obligatoirement parvenir au Siège Central pour 18 MARS 1964 AU PLUS TARD car ils doivent être notifiés à toutes les Sections pour le 25 MARS 1964.

GRANDE TOMBOLA

1964

au profit des Œuvres Sociales

de l'Association des Français Libres

autorisée par décision interministérielle du 15 février 1964.

TIRAGE 12 SEPTEMBRE 1964

◆ à 19 h. 30, au Siège Central ◆

PRIX DU BILLET **2 Frs**

PIERRE LAUREYS
Compagnon de la Libération
DIRECTEUR GÉNÉRAL
vous offre toutes les possibilités de
PHOTOGRAVURE - CLICHERIE
PHOTO-INDUSTRIELLE
COMPOSITION D'ANNONCES
- DESSINS -

ETABLISSEMENTS
LAUREYS FRÈRES
17, RUE D'ENGHIEN, PARIS (X^e) - PRO 99-37
Fondée en 1898

A Clientèle de Qualité, Photogravure réputée

Grand Gala National

du 16 Mars 1964, au Palais de Chaillot

à 21 h. 15

Le spectacle sera présenté
par Catherine LANGEAIS et Léon ZITRONE, de la Télévision Française,
avec la participation de :

- **L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA GARDE REPUBLICAINE,** sous la direction de son Chef François-Julien BRUN.
- **Les Trompes de Chasse du DEBUCHE DE PARIS.**
- **L'ORCHESTRE DES CHEFS D'ORCHESTRES.**
- **L'OPERA DE PARIS** sera représenté par :
  Mady MESPLE et Pierre FLETA.

- **LA COMEDIE FRANÇAISE** sera représentée par :
  M^me Berthe BOVY, Sociétaire Honoraire.
  M^me Claude WINTHER, Sociétaire.
  M. Maurice ESCANDE, Administrateur, Sociétaire.
  M. Jean-Paul ROUSSILLON, Sociétaire.
  M. René CAMOIN, Pensionnaire.

L'Art Chorégraphique sera représenté par :

M^lle Yvette CHAUVIRE,
Première Danseuse Etoile de l'Opéra de Paris.

M^lle Ethery PAGAVA,
Première Danseuse Etoile des Ballets du Marquis de Cuevas.

M. Milorad MISKOVITCH,
Premier Danseur Etoile des Ballets de Paris.

M. Ramon SOLE,
Danseur Etoile des Ballets de Paris.

et

- **Des Premières Danseuses Etoiles et des Premiers Danseurs Etoiles du Théâtre du BOLSCHOI et du Théâtre du TIROV de LENINGRAD.**
- **Un groupe de DANSEURS ECOSSAIS, d'un Régiment Ecossais, avec des joueurs de cornemuse (probablement).**
- **Des grands noms de Variétés tels que :**

Alain BARRIERE,
Jean-Claude PASCAL,
Henri TISOT,
Marcel MERKES
Paulette MERVAL.
Mathé ALTERY,
Michèle ARNAUD,
Anne-Marie CARRIERE,
Philippe CLAY,
François DEGUELT,
Johnny HALLIDAY,
Christian JUIN,
Félix MARTEN,
Roger NICOLAS, etc...

PRIX DES PLACES : de 10 à 200 Frs.
Location au PALAIS DE CHAILLOT et dans les AGENCES DE SPECTACLE.
Renseignements à l'A.F.L. — SUFFREN 95-36.

Grande Nuit de la Jeunesse

le 15 MARS 1964, au PALAIS DE LA MUTUALITÉ

Avec la participation de nombreuses formations Twist et Rock, parmi lesquelles :

LES CHAMPIONS. — **LES REBELLES.**
LES PANTHERES. — **LES PLAYERS.**

- **Les Idoles des Jeunes :**

Michel PAGE, — **Hughes AUFFRAY,**
Harold NICHOLAS, — **Franck ADAMS,**
Claudine COPPIN, — **Christine FONTAINE**
SOPHIE, — et
JESSY, — **Johnny HALLIDAY.**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DU 1er AU 15 MARS 1964 :

Dans les vitrines des Firmes nous prêtant leur concours, seront exposées les affiches des galas, les photos des vedettes participant à ceux-ci et les pochettes factices des disques des artistes.

Chaque jour, pendant cette période et dans deux magasins, une ou deux grandes vedettes dédicaceront la plaquette-souvenir éditée à l'occasion de ces manifestations.

LE DIMANCHE 15 MARS 1964 :

Grand défilé dans Paris, le Dimanche 15 Mars, dans l'après-midi, à bord des caravanes SPRITE partant de la Concorde.

PRIX DES PLACES pour la NUIT DE LA JEUNESSE : de 5 à 20 Fr.

ETABLISSEMENTS ET MAISONS DE COMMERCE

participant généreusement aux deux Grands Galas des 15 et 16 Mars, de notre Association

Etablissements GRANDIN
Téléviseurs GRANDIN
72, rue Marceau, Montreuil (Seine)

Etablissements CARRERAS
Cigarettes CRAVEN A
21, rue des Acacias, Paris 17e

LA GRANDE MAISON DE BLANC
Place de l'Opéra

AIR AFRIQUE
Compagnie Aviation
12, rue de Castiglione, Paris 1er

Etablissements DIGUE & Cie
Caravanes SPRITE
74, rue du Commerce, Paris 15e

Etablissements ESDERS
124, rue de Rivoli, Paris 1er

Etablissements C.D.C.
30, avenue Kléber, Paris 16e

Maison CINZANO-DUBONNET

Vins MARGNAT
71, boulevard Victor-Hugo, Saint-Ouen

LA MAISON DU CAFÉ
2, rue du Helder, Paris 9e

Editions STAR
19, rue Bergère, Paris 9e

La SWANS TOURS
Maison de Voyages
14, rue des Pyramides, Paris 1er

DIOR - Parfums

Sté Anonyme KODAK-PATHE
37-39, avenue Montaigne, Paris 8e

LES AMICALES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 DECEMBRE 1963 DE L'AMICALE DES CADETS DE LA FRANCE LIBRE (Saint-Cyr)

L'Assemblée Générale de l'Amicale des Cadets de la France Libre (Saint-Cyr), présidée par le Commandant André BEAUDOUIN, président fondateur, s'est tenue le 3 février 1963, à 23 heures, à l'issue du dîner annuel, à bord du « G. Borde-Frétigny ».

Plus de cent personnes se pressaient à la coupée vers 20 heures, avant le départ, pour une croisière sur la Seine aux rives illuminées.

Excusés :
Invités d'Honneur : Général Jordan, Colonel de Bonneval.
Cadres. Instructeurs : Colonel Pichon, Commandant Saindrenau, Aumônier Trentesseaux, Chadrin.
Cadets : Bernière, Bokanowski, Curtis, Firth, Franck A., Hannebicque, Herry, Henry, Hessenbruch, Le Tac, Nidelet, Quentel, Rabec, Rosenberg, Sabatier, Vaschalde, Vautrin, Wahl P.

Après avoir remercié les hôtes de marque qui ont bien voulu s'associer à cette réunion « rituelle consacrée depuis tant d'années aux retrouvailles et au souvenir », le Commandant Beaudoin déclare notamment :

« Notre Fête annuelle était celle des retrouvailles et « du souvenir. En ce qui concerne les retrouvailles, « j'estime qu'il convient de souligner une fois encore la « vitalité de notre Amicale assez exceptionnelle, j'imagine. « En ce temps singulier que domine la grande figure du « Général de Gaulle, en ce temps dont on ne parle plus « ou dont on parle mal, la France Libre en général, et « l'Ecole des Cadets particulièrement, furent un pôle « d'attraction dont la puissance est aujourd'hui méconnue. « Des Cadets, j'en ai vu arriver, littéralement, des cinq « continents... Ils venaient également de tous les secteurs « sociaux imaginables. Naturellement, la libération, la « victoire, la paix retrouvée devait de nouveau disperser « à tous les vents notre minuscule concentration. Notre « réunion de décembre 1963, comme celles des années pré- « cédentes, permet d'affermir les liens que la vie et ses « aléas ont pu relâcher parfois mais sans jamais parvenir « à les rompre.

« En ce qui concerne notre culte du souvenir, ce culte « nous allons tenter de le concrétiser une fois de plus, « grâce à l'édification d'un Mémorial, mémorial à double « volet si j'ose dire, l'un gravé dans la pierre d'un « menhir, l'autre enclos dans les pages d'un précieux petit « livre, tous deux destinés à faire survivre nos camarades « tués au combat... Je vous demande à tous, où que vous « soyez, de faire tout le possible pour que la réalisation « du Mémorial écrit soit une réussite. Bien entendu, il « ne s'agit pas de nous monter le cou, nous qui ne sommes « pas morts, et je pense que vous serez d'accord avec « moi pour estimer qu'aucun nom de vivant, sauf celui « du Général de Gaulle, ne doit figurer dans notre Livre « du Souvenir.

« Et puisque ce mot souvenir est revenu souvent dans « ma bouche comme un leit-motiv, comment pourrais-je « mieux conclure qu'en dédiant un souvenir particulier, « un souvenir affectueux et reconnaissant au Général « de Gaulle, Président de notre République, mais qui « demeure pour nous, avant tout, *notre* Grand Charles « de 1940 ».

Le Commandant Beaudouin passe ensuite la parole à Lefranc, Morand et Blin.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité :

1°) — Le rapport moral du Président Lefranc qui se félicite de voir se resserrer davantage d'une année à l'autre les liens qui unissent les anciens Cadets dont la réunion si nombreuse est une preuve éclatante. Il informe l'Assemblée de l'avancement des projets qui seront exposés par le Secrétaire Général :
a) l'édition du Mémorial ;
b) l'érection du Monument aux Morts à Coëtquidan.
du Comité de Direction au Président fondateur.
Le Président Lefranc remet alors la démission collective du Comité de Direction au Président Fondateur.

2°) — Election du Comité de Direction :
Président : LEFRANC.
1er Vice-Président : ARNAULT de la MENARDIERE.

Allo... Allo...

Lorsque vous appelez au téléphone le Siège Central, souvenez-vous que, par suite de la suppression du Standard, les lignes sont ainsi attribuées :

783-95-75 (ancien SUF. 95-75)
Secrétaire Général (M. l'Intendant Militaire de GUILLEBON).

783-95-36 (ancien SUF. 95-36)
Directeur des Services Centraux (M. GIRARD).

783-95-47 (ancien SUF. 95-47)
M. le Général FLIPO.
Sections (M. ROUILLON),
Administration du Club et trésorier (M. MORO).

783-95-58 (ancien SUF. 95-58)
Service Social (Mme BOUGRAIN).

734-44-62 (ancien SEG. 44-62)
Renseignements (Mme BOURGAISSE-NICOLAS).

783-95-82 (ancien SUF. 95-82)
CABINE DU CLUB

Lignes directes des Amicales qui ont leur Siège dans nos locaux :

306-27-10 (ancien FON. 27-10)
AMICALE DE LA 1re D.F.L.

734-44-64 (ancien SEG. 44-64)
AMICALE DES F.A.F.L.

734-44-63 (ancien SEG. 44-63)
AMICALE DES F.N.F.L.

2e Vice-Président : ANSPACH.
Secrétaire Général : MORAND.
Secrétaire : MARBOT.
Trésorier : BLIN.
Rapporteurs : CASALIS (Libération).
LANCIEN (Bir-Hakeim).
GALLIE (Fezzan-Tunisie).
POOLE (Corse et Savoie).
ARVENGAS (18 Juin).
EDME (18 Juin).
CANTIN (18 Juin).
GILBERT de GOURVILLE (18 Juin).

3°) — Le rapport d'activité du Secrétaire Général Morand. Celui-ci rend compte :

a) du travail réalisé par les délégués des promotions, quant à la compilation et à la rédaction des renseiments nécessaires à l'édition du Mémorial. A cet égard, il remercie ceux qui veulent bien l'aider et demande à chacun d'y concourir dans la mesure du possible car seulement dix-huit réponses ont été reçues sur cinquante-quatre lettres envoyées aux familles ;

b) du projet du Monument aux Morts présenté par Casalis qui a été adopté, sous réserve des possibilités de réalisation par le Conseil ;

c) de l'achat d'un véritable menhir de quatre mètres de haut destiné à ce Monument, par de Gourville ;

d) de l'action entreprise pour faire connaître les services des Français Libres quelle que soit la date de leur engagement pour ceux qui auraient rejoint avant dix-huit ans révolus.

4°) — Le rapport financier du Trésorier Blin qui annonce la décision du Comité de Direction de porter la cotisation annuelle à 10 francs, cotisation qui restait fixée à 5 francs depuis quinze ans. Il rappelle que les membres de l'Amicale peuvent, à tous moments et par tous moyens, se mettre à jour dans la mesure de leurs possibilités C.C.P. Paris 58.786.

Il donne la position des finances de l'Amicale :

Solde créditeur au 1-1-63	1.390,25	
Recettes du 1-1-63 au 7-12-63	5.912,83	
Dépenses du 1-1-63 au 7-12-63		413,05
Solde créditeur au 7-12-63		6.890,03

Le solde créditeur au 7-12-63 se trouve supérieur de 5.499,78 par rapport à celui du 1-1-63 et de 5.682,68 par rapport à celui du 30-11-62. date de la dernière Assemblée.

o o o

Le Comité de Direction va prendre des dispositions pour réserver, en principe, le 5 décembre 1964, de 20 heures à l'aube, un coin agréable où les souvenirs pourront être égrenés par groupe, les échanges d'idées réalisés et entretenir une meilleure connaissance de l'activité de chacun.

Il est rappelé à tous les Membres de l'Amicale, surtout à ceux que l'on ne voit jamais ou si rarement, que tous les jeudis, à 12 heures, le Club A.F.L., Square du Champ-de-Mars, Paris (XV°) (métro Dupleix, La Motte-Picquet) réserve une salle à l'Amicale.

COMMUNIQUE :
501e R. C. C., 4e Compagnie

Tous les anciens ayant appartenu à la 4e Compagnie sont priés de bien vouloir communiquer de suite leur adresse ainsi que celles des camarades qu'il connaissent à :

M. Alain Raphaël,
28, Boulevard de la Saussaye, Neuilly-sur-Seine.
Téléphone SA. 96-90.

Une guitoune est prévue pour le mois d'*avril* et des dispositions seront prises en vue de la fête du Régiment (20e anniversaire), à Rambouillet, le dimanche 28 juin 1964.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION AMICALE DES FORCES NAVALES FRANÇAISES LIBRES

ASSEMBLEE GENERALE. — Nous informons tous les anciens F.N.F.L. résidant dans les départements du Sud, Sud-Est et Sud-Ouest de la France qu'ils peuvent se mettre en rapport directement avec la Section F.N.F.L. de Marseille qui est maintenant constituée, en vue de se faire inscrire pour le Congrès des 6 et 7 juin prochains, à Marseille.

Président : M. DIEGO CANOZ,
59, Boulevard Vauban,
MARSEILLE (6e).

Les Membres F.N.F.L. habitant les autres régions de France ou à l'étranger doivent écrire directement au Siège : 6, Square du Champ-de-Mars, Paris (15°). Tél. : SEG. 44-63.

Il est encore trop tôt pour vous fixer le détail des manifestations ainsi que du montant des frais de séjour ; nous vous demandons pour cela de nous aider en nous écrivant et en nous confirmant le plus rapidement possible votre adhésion de principe à cette grande manifestation.

GALA. — Plusieurs centaines d'inscriptions nous sont déjà parvenues pour la Nuit du 17 avril sur les Bateaux Mouches. Pour des raisons d'organisation nous demandons à tous ceux qui se sont déjà inscrits de nous adresser dès maintenant leur règlement à leur convenance soit par C.C.P., Chèques bancaires à l'A.F.N.F.L., 6, Square du Champ-de-Mars, Paris (15e) - C.C.P. 7377-18 PARIS.

En effet, les places seront réservées dans l'ordre et au fur et à mesure des confirmations accompagnées du règlement correspondant.

POT AMICAL. — C'est devant une salle comble que notre Camarade Bertrand Flornoy a retracé l'histoire de la Civilisation Inca. Le talent du conférencier et les vues magnifiques qui accompagnèrent la conférence ont permis à chacun de faire un magnifique voyage dans ce pays souvent mal connu.

De nombreuses personnalités amies s'étaient déplacées et pour en mentionner quelques-unes, que celles que nous oublierons nous pardonnent, nous avons noté la présence du Général Kœnig, de l'Amiral Burin des Roziers, l'Amiral Lucas, l'Amiral Robert, de l'Ecrivain Paul Guth, du Professeur Bataille, de la Sorbonne ; du Commandant Bergeret, Inspecteur Général des Messageries Maritimes ; M. Gayard, qui représentait notre Camarade Jean Marin, Président de l'Agence France Presse... Un repas groupant plus de cent personnes a ensuite réuni dans la plus chaude ambiance, tous ceux qui avaient tenu à participer à la première manifestation F.N.F.L. de l'année.

A Bertrand Flornoy et à tous nos amis, un Grand Merci.

DECES. — C'est avec beaucoup de peine que nous avons eu connaissance du décès de notre Camarade Maurice Kuentz, survenu le 14 janvier 1964. A la famille en deuil nous exprimons nos condoléances émues.

COTISATIONS. — Afin d'éviter une relance systématique auprès de nos membres, ce qui entraîne toujours des frais, nous vous serions obligés de bien vouloir nous faire parvenir votre cotisation et nous vous en remercions.

CHANGEMENTS D'ADRESSES

A découper

FICHE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Date de la notification : ..... Prénoms : .....

Nom : .....

N° .....

Ancienne adresse : .....

.....

Nouvelle adresse : .....

.....

Frais : 0 fr. 50
— en timbres,
— par virement postal ci-joint.

Signature de l'intéressé,

Partie réservée au Siège Central	**le :**	**effectuées par**
Corrections		
Fichier alphabétique		
Fichier local		
Fichier numérique		
Fichier Revue		

La somme de 0 fr. 50, nécessaire à la confection de la nouvelle plaque, devra être jointe, soit en timbres-poste, soit par virement postal au C.C.P. 5.126-45 - PARIS, en précisant **sur le talon le changement d'adresse.**

RECHERCHES

Nous recherchons l'adresse actuelle de nos camarades :

ARAMA Léon, carte N° 34.259.
Dernière adresse connue :
20 A the Vineyard - Richmond (Surrey).

VIBOREL Jean, carte N° 16.021.
Dernière adresse :
4, Colonnade House South Bow BLACKHEATH, Londres S.E. 3.

COMMUNICATION

Le Siège Central reçoit de nombreuses lettres pour expédition **« contre remboursement »** « d'articles et livres » de la France Libre.

Nous rappelons, d'une part qu'aucune expédition n'est faite contre remboursement, d'autre part que nos Services ne peuvent répondre à toutes ces demandes occasionnant un surcroît de travail, pouvant être facilement évité.

Ci-joint un tableau indiquant nos prix et frais d'envoi pour la Métropole.

ARTICLES	Unité	Prix unitaire	FRAIS D'ENVOI METROPOLE	
			Ordinaire	Recommandé
Mémoire Général de GAULLE (le tome)	1	**20,00**	**1,00**	**1,70**
Chroniques Irrévérencieuses du Général de LARMINAT	1	**15,00**	**1,00**	**1,70**
Histoire de la France Libre, de Henri MICHEL	1	**2,50**	**0,90**	**1,50**
Insigne petit modèle F.F.L. - F.A.F.L. - 1re D.F.L. ..	1	**2,00**	**0,60**	**1,30**
Insigne grand modèle	1	**3,40**	**0,60**	**1,30**

Grand Gala National

DU 16 MARS 1964 AU PALAIS DE CHAILLOT, à 21 h. 15.

Les places peuvent être louées dès à présent, au PALAIS DE CHAILLOT,
— à l'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES, 6, Square du Champ-de-Mars,
— à l'Agence DURAND, 4, Place de la Madeleine,
— à l'Agence de la Madeleine, 14, Place de la Madeleine et à son Bureau des Spectacles, au Cercle Militaire, Place Saint-Augustin.

Grand Gala de la Jeunesse

AU PALAIS DE LA MUTUALITE, LE DIMANCHE 15 MARS 1964, à 20 h. 30.

Location dès maintenant
au PALAIS DE LA MUTUALITE et aux Agences Durand et de la Madeleine.

Les Français Libres et leurs Emblèmes

Connaissiez-vous tous ces Insignes typiquement Français Libres ?



21e Compagnie Nord-Africaine
(avant 1942)



Le premier insigne brodé porté par le Bataillon de Marche N° 1
(fin 40 - début 41)



Les Evadés par la Russie



Lignes Aériennes Militaires



Patrouilleur Vikings



Insigne pour le projet de
3e Bataillon de Fusiliers Marins

Vous ne les connaissiez probablement pas tous car vous n'avez pu être en même temps en Libye et en Angleterre, car vous n'avez pas pu servir à la fois à la 1re D.F.L. et dans tel groupe F.A.F.L. ou sur tel bâtiment F.N.F.L.

C'est pourquoi, 20 ans après, il fallait faire une synthèse de toutes les formations de la France Libre et de leurs insignes.

C'est le propos du livre de

BERNARD LE MAREC

Les Français Libres et leurs Emblèmes

Préfacé par
le Général KOENIG

en préparation aux

Éditions CHARLES-LAVAUZELLE & Cie

C'est l'étude, unité par unité, de chaque formation de la France Libre: F.F.L., F.A.F.L., F.N.F.L. et, bien entendu, également groupements civils qui virent le jour un peu partout dans le monde pour soutenir l'action des soldats à Croix de Lorraine

Mais l'auteur — collectionneur passionné des insignes « free french » — a voulu pour chaque unité retrouver l'emblème que porta la formation pendant les années 40-44 et a réuni une documentation photographique en couleurs d'autant plus remarquable qu'il s'agit souvent d'insignes fort rares.

L'ouvrage répond donc à une double préoccupation :

— Quelle fut l'Histoire des Formations de la France Libre ?

— Quels furent les insignes arborés par leurs hommes ?

Ce titre même annonce bien les deux pôles du livre :

LES FRANÇAIS LIBRES ET LEURS EMBLEMES.

Cela représente plus de cinq ans de travail, des milliers de photos compulsées, ainsi qu'une centaine d'ouvrages, des foules d'archives, sans compter les souvenirs de quelque cinq cents « anciens ».

TABLE DES MATIÈRES

I
LES FORCES FRANÇAISES LIBRES

Chapitre I : leurs débuts, leurs emblèmes.

Chapitre II : les grandes unités combattantes : 1re D.F.L., Force L.

— la 1re D.F.L. — généralités,
— 1re brigade,
— 2e brigade,
— 4e brigade,
— les unités divisionnaires.

— la Force L.

Chapitre III : les F.F.L. dans le monde :
— en Grande-Bretagne,
— en Afrique Française Libre,
— au Levant.

Chapitre IV : Le B.C.R.A. et les réseaux.
— En guise d'annexe aux F.F.L.

II
LES FORCES AERIENNES FRANÇAISES LIBRES

Chapitre I : leurs débuts, leurs emblèmes.
Chapitre II : les unités F.A.F.L., les L.A.M.
Chapitre III : les parachutistes de la France Libre.

III
LES FORCES NAVALES FRANÇAISES LIBRES

Chapitre I : la flotte de combat, les emblèmes,

Chapitre II : les autres formations F.N.F.L.
— les unités à terre,
— l'aéronautique navale,
— la flotte de commerce.

IV
LES FRANÇAIS LIBRES A TRAVERS LE MONDE

Groupements civils - Comité de la France Libre, etc...

V
EN GUISE DE CONCLUSION :
LES GRANDES DECORATIONS DES FRANÇAIS LIBRES

Liste alphabétique des formations citées.
Bibliographie.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner à l'Association des Français Libres, 6, Square du Champ-de-Mars - PARIS (15e)

Je soussigné (nom et prénoms) .....

Profession ou qualité .....

à (adresse complète) .....

.....

désire recevoir ..... exemplaires de l'ouvrage de B. LE MAREC

LES FRANÇAIS LIBRES ET LEURS EMBLÈMES

Prix spécial de souscription: **40 Fr.** (taxe locale et port en sus).

Volume format 28 × 22, imprimé sur papier Alfa, de 224 pages, plus 18 planches hors-texte dont 11 en 5 couleurs, présenté sous jaquette illustrée.

L'envoi m'en sera fait dès parution avec facture correspondante par les soins des Editeurs CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain (6e) ; LIMOGES-NANCY.

Le ..... (signature)

DENNERY

FONDÉE EN 1867

INSTALLATEUR DE
MAGASINS
INTÉRIEURS
ET
DEVANTURES

AGENCEMENT DE
BUREAUX

3 USINES

6, RUE MOREAU, PARIS (12e)
TÉL. DIDEROT 85-60 ET SUIV.

JEAN-JACQUES
NATAF

Ex-F.F.L.
1ER R. A.

VISON
CASTOR
ASTRAKAN

250, FAUBOURG SAINT-HONORÉ
PARIS - CARNOT 20-96

Conditions spéciales aux camarades F. F. L.



Conditions spéciales aux Camarades

G. ALIF et Cie

Concessionnaire SIMCA

25, RUE DES BOULETS - PARIS (11e)
ROQUETTE 43-81

ETS A. GIOUX, INGENIEUR
Ex-Cap. Génie 1re D.F.L.

ISOLANTS ÉLECTROTECHNIQUES

1, Place de l'Estrapade, PARIS (5e) - ODE. 57-68

Personnel 50 % 1re D.F.L.

Le Directeur-Gérant : H. GIRARD.
Imprimerie Chassaing, Nevers (Nièvre), France.